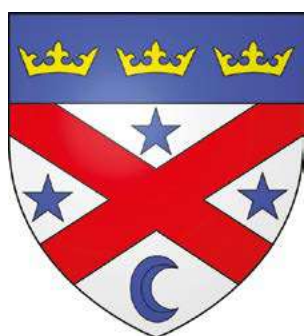




Commune de
SAINT-IGNAT
Puy de Dôme



Sommaire

Le Mot du Maire	p.3
Présentation des élus	p.4
Compte administratif	p.6
Comptes rendus du Conseil Municipal	p.8
Travaux	p.15
Vie de la commune	p.17
Vie des associations	p.27
L'écho des villages	p.41
Environnement	p.43
Bloc Notes	p.45
État Civil	p.48
Calendrier des festivités	p.49
Calendrier des collectes SBA	p.50

Directeur de la publication : Philippe Cartailier

Conception - réalisation : agence Magma Créa (www.magmacrea.com)

Impression : L'Imprimeur 63200 Mozac - Imprim'Vert

Tirage : 510 exemplaires - Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023

Toute reproduction même partielle des textes, photos ou toute autre pièce de ce bulletin, par n'importe quel procédé que ce soit, est interdite.



Madame, Monsieur

Une année se termine, avec un bilan mitigé sur le plan international. Il y a toujours des conflits dans plusieurs parties du monde impliquant ainsi une forme de fanatisme qui s'incruste sur notre territoire national.

La flambée des prix qui ne fléchit pas touche chacun d'entre nous, ainsi que nos collectivités.

Concernant notre commune, c'est surtout la facture énergétique qui est impactée cette année : elle sera doublée par rapport à 2022 malgré un bouclier tarifaire qui a allégé cette dépense.

Mais tout n'est pas noir, même si la COVID fait son apparition de temps en temps, les rencontres et festivités ont pu se dérouler normalement cette année, redonnant un peu de baume au cœur à chacun.

Plusieurs chantiers ont été réalisés en 2023 : réfection de la voirie rue des Lilas à Champeyroux, travaux sur le pont de type EIFFEL de Buxerolles, changement des conduites d'eau potable à Tirande et Champeyroux (réalisés par le Syndicat SBL), enfouissement des réseaux secs sur le village de Tirande.

Pour 2024, plusieurs projets sont prévus : d'autres travaux de voirie, l'aménagement des abords de la salle polyvalente de Saint-Ignat, mais aussi la 2^e tranche d'enfouissement des réseaux secs à Tirande.

Le remplacement du tracteur agricole de nos services techniques est aussi programmé.

Suite à une enquête auprès de la population, plusieurs élus ont travaillé sur la faisabilité d'une maison médicale sur la commune. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin les informations sur ce dossier que nous mettons en veille pour plusieurs raisons.

Notre école communale, avec 83 enfants, fonctionne bien. La grosse difficulté rencontrée est de trouver du personnel. Nous avons eu un turnover important cette année, et je profite de ces quelques lignes pour remercier nos agents qui ont collaboré au bon fonctionnement de l'école, mais aussi aux services techniques, et au secrétariat qui réserve le meilleur accueil aux administrés.

Du côté des services techniques, un arrêt maladie de longue durée nous a obligé à procéder à un remplacement et, comme vous pouvez le constater, l'entretien des voies et du cimetière sont quand même très bien réalisés. Je tiens à remercier celles et ceux qui entretiennent les trottoirs devant chez eux.

A l'inverse nous constatons beaucoup trop d'incivilités. Nous retrouvons des déchets, parfois vidés par camions entiers dans des chemins sur les bords de Morge. Cette pratique est intolérable ! A ce sujet, un des auteurs a été identifié et une plainte est en cours.

Notre communauté d'agglomération RLV a de nombreuses compétences dont chacun peut bénéficier (vous trouverez toutes les informations dans le bulletin RLV, en vous adressant directement au service concerné ou sur le site internet : www.rlv.eu). La réouverture de la piscine Béatrice HESS à Riom, après d'importants travaux d'agrandissement, a d'ailleurs été le chantier principal de l'année.

Comme l'an passé, je profite de ce mot pour rappeler que l'eau est un bien précieux que nous devons protéger et impérativement économiser. Cette ressource est de plus en plus menacée par les années de sécheresse ainsi que par le réchauffement climatique.

Chaque année vous avez plaisir à lire ce bulletin municipal, et je tiens à remercier la commission communication pour ce travail important afin d'arriver à ce résultat mais aussi l'ensemble des élus qui travaillent dans différents domaines. Merci aussi à tous les acteurs de la vie communale pour leur travail et leur implication.

L'équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et vos familles, une très bonne année 2024, que celle-ci vous apporte bonheur, joie, et surtout une bonne santé.

**Philippe Cartailier,
Maire,**

Vice-président de Riom Limagne et Volcans

Présentation des élus

du Conseil Municipal et désignation des commissions auxquelles ils participent :



Philippe CARTAILLER - Maire
- **Président de droit de toutes les commissions**
- **SEMERAP**
- **SIEAP de Basse-Limagne**
- **Comice agricole**
- **6^e Vice-Président RLV (Urbanisme)**
- **Conseiller Communautaire**



Colette NOUHEN
1^{re} Adjointe
- Affaires scolaires
- Budget municipal
- DSP & Recrutement
- Impôts directs
- EPF-SMAF
- Finances
- Conseil Communautaire
- CLECT



Isabelle LUSSON
2^{ème} Adjointe
- Communication
- CCAS
- **Syndicat du collège**
- **CIAS**
- **Mission locale**
- **Enfance, jeunesse et politique de la ville**
- Communication



Stéphanie COUTURIER
Conseillère municipale
- Budget municipal
- Communication
- Vie associative
- **Syndicat du collège**
- **Enfance, jeunesse et politique de la ville**
- Vie culturelle



Jérôme DUISARD
Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- Agriculture



Cyprien GONY
Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- Agriculture
- Environnement et développement durable

- : membres des commissions communales
- : membres auprès des comités ou autres syndicats locaux
- : membres des commissions de Riom Limagne et Volcans (RLV)



Jean-Claude CIBERT-GOTON
3^{ème} Adjoint

- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Environnement
- SIEAP de Basse-Limagne
- Rive droite de la Morge
- SBA
- Environnement et développement durable
- Urbanisme
- Eau et assainissement



Lionel BOULON
4^{ème} Adjoint

- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Vie associative
- Territoire Energie63-SIEG
- EPF-SMAF
- Habitat
- Sport et associations



Nelly FAUCHEUX
Conseillère déléguée

- Communication
- CCAS
- Impôts directs
- Sécurité
- Vie associative
- Mobilité et transports
- Vie culturelle



Didier BODIN
Conseiller municipal

- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)



Patrick MARCEPOIL
Conseiller municipal

- Budget municipal
- CNAS
- DSP & Recrutement
- Rive droite de la Morge
- Finances



Cyril PRUVOT
Conseiller municipal

- DSP & Recrutement
- Environnement
- Travaux-voirie
- Territoire Energie63-SIEG
- CLECT
- Environnement et développement durable
- Mobilité et transports



Xavier ROCHE
Conseiller municipal

- Communication
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- DSP & Recrutement
- Urbanisme
- Communication

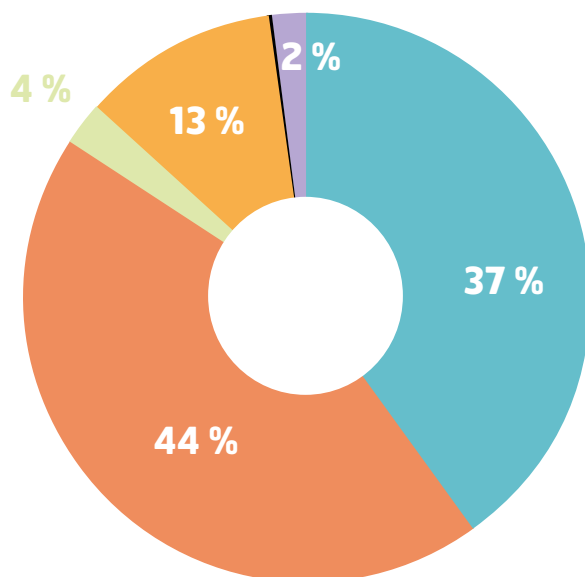


Lucile SARDET
Conseillère municipale

- Communication
- CCAS
- Sécurité
- Vie associative
- Développement touristique
- Sports et associations

Compte administratif 2022

Section de fonctionnement

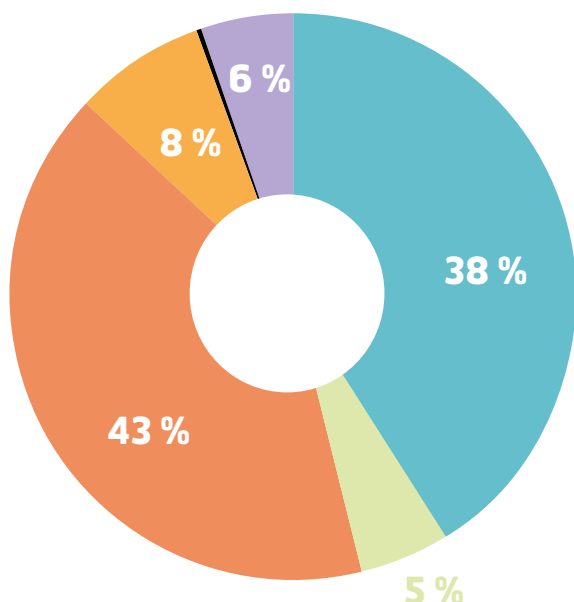
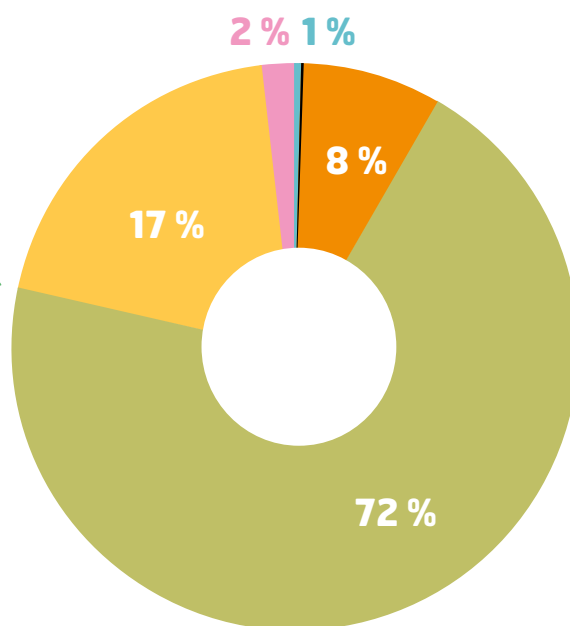


DÉPENSES

Charges à caractère général	213 116,36 €
Charges de personnel	254 312,33 €
Opérations d'ordre	19 617,00 €
Autres charges gestion courante	73 766,22 €
Charges financières (0%)	2 204,66 €
Charges exceptionnelles (0%)	1 060,00 €
Dotations aux provisions (0%)	1 885,09 €
Atténuations de produits	9 808,00 €
TOTAL	575 769,66 €

RECETTES

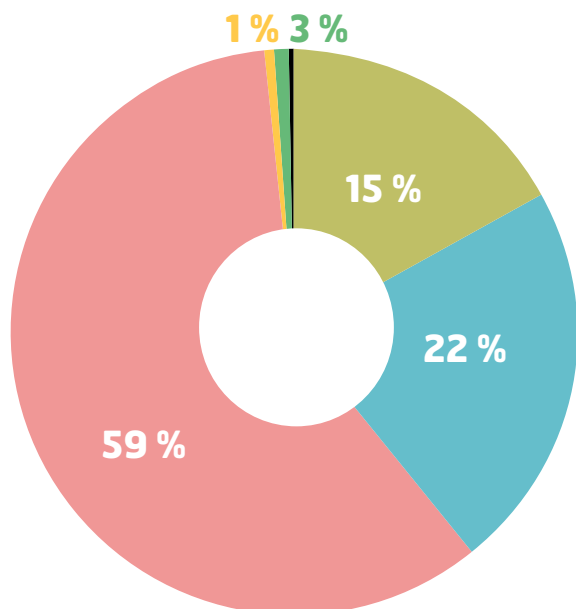
Atténuations de charges (0%)	211,68 €
Opérations d'ordre (0%)	417,00 €
Produits des services	59 161,83 €
Impôts et taxes	576 321,89 €
Dotations et participations	138 707,45 €
Autres produits gestion courante	12 822,42 €
Produits exceptionnels	8 308,83 €
TOTAL	795 951,10 €



DÉTAIL IMPÔTS ET TAXES

Taxes foncières et d'habitation	218 749,00 €
Taxes additionnelles droit de mutation	29 266,89 €
Attribution de compensation	248 366,00 €
Dotations de solidarité communautaire	46 675,00 €
FNGIR (0%)	1 279,00 €
Taxes sur les pylones électriques	31 986,00 €
TOTAL	576 321,89 €

Section d'investissement

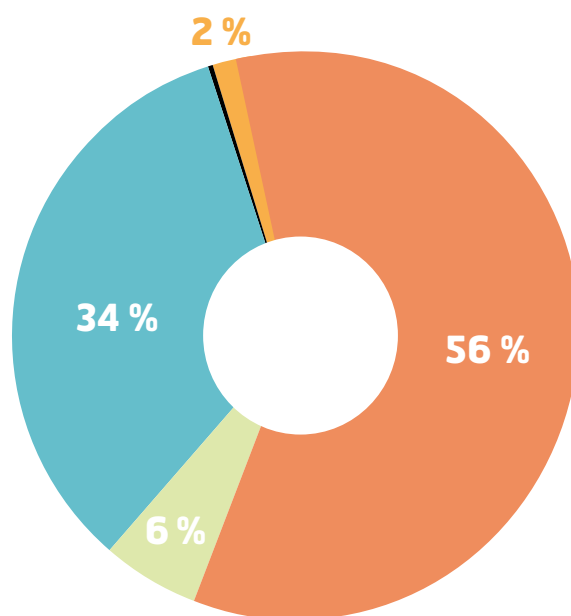


DÉPENSES

Remboursement d'emprunts.....	21 785,37 €
Subventions d'équipements versées...	124 057,22 €
Immobilisations corporelles	191 771,74 €
Immobilisations en cours	506 103,61 €
Autres immobilisations financières (0%).....	3 625,25 €
Dotations fonds divers (0%).....	463,66 €
Opérations patrimoniales	8 111,05 €
Opérations d'ordre (0%).....	417,00 €
TOTAL.....	856 334,90 €

RECETTES

Dotation fonds divers réserves.....	203 099,70 €
Opérations d'ordre	19 617,00 €
Subventions d'investissement	121 833,00 €
Emprunts et dettes assimilées (0%).....	995,99 €
Subventions d'équipement versées (0%).....	500,00 €
Autres immobilisations financières	8 232,73 €
Opérations patrimoniales (0%).....	8 111,05 €
TOTAL.....	362 389,47 €



Comptes rendus

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/01/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 27 janvier 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de gestion du département du Puy-de-Dôme

M. le Maire propose d'adhérer au service de remplacement du Centre de gestion du département qui permettra de solliciter le remplacement des agents momentanément indisponibles. Cette adhésion n'entraîne pas de dépense immédiate, la facturation du service ne se fait qu'en cas de mise à disposition d'un personnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention avec le Centre de gestion.

4. Convention pour l'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public

Sur proposition de Territoire d'énergie 63-SIEG, il est décidé la réalisation de travaux d'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public (remplacement des horloges de déclenchement) visant à limiter les coûts de fonctionnement des installations d'éclairage. L'estimation des dépenses à la date d'établissement du projet, s'élève à 4 700 € HT. Territoire d'Énergie 63-SIEG finance la réalisation de ces travaux déduction faite de la subvention obtenue de France Relance (égale à 10 % du montant estimatif) soit un reste à charge pour la commune de 470 € HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le projet à l'unanimité.

5. Modification des statuts de Riom Limagne et Volcans (RLV)

Le Conseil Communautaire de RLV ayant validé la modification des statuts de la communauté d'agglomération pour les compétences suivantes :

- eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales,

- prise en charge de la contribution due au SDIS du Puy-de-Dôme pour l'ensemble du territoire de RLV, il est demandé à chaque commune de prendre une délibération pour valider ces modifications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les modifications ci-dessus.

6. Rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)

Dans le cadre des transferts de compétences des communes à la communauté d'agglomération RLV, la CLECT est chargée d'évaluer et d'équilibrer pour chacune des 31 communes le montant des transferts financiers induits. Le rapport présenté concerne la prise en charge par RLV de la contribution au Fonds Local d'Aide aux Jeunes, de la contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme (SDIS) et de la compétence des eaux pluviales urbaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le rapport de la CLECT.

7. Convention pour la gestion des stations d'épuration avec RLV

Dans un but de bonne organisation et de continuité des services relatifs aux compétences eau, assainissement et eaux pluviales urbaines, RLV a sollicité le renouvellement de la convention de gestion pour l'exploitation transitoire des services eau, assainissement et eaux pluviales urbaines, à savoir, pour la commune de Saint-Ignat, l'entretien par les agents communaux des abords des stations d'épuration de son territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement de cette convention pour une durée de 15 mois à compter du 01/01/2023.

8 et 9. Programmation du Fonds d'Initiatives Communales (FIC) 2023-2026

Dans le cadre du nouveau dispositif FIC adopté par le Conseil Départemental qui s'appliquera pour les quatre prochaines années 2023-2026 pour subventionner les travaux communaux, la commission travaux a présenté à l'ensemble du Conseil Municipal ses propositions pour les 4 années à venir.

Dès à présent un devis a été sollicité pour monter le dossier de subvention pour 2023 qui concernera la réfection de la voirie rue des Lilas à Champeyroux.

Les différents projets pour les 4 années à venir concernent : le pont type Eiffel à Buxerolles, l'aménagement paysager des abords de la salle polyvalente de Saint-Ignat, des travaux d'isolation

sur certains bâtiments communaux, l'aménagement du Chemin Muletier à Champeyroux et divers autres travaux de voirie à Champeyroux et Tyrande.

Questions diverses

• Demande de rachat d'un chemin enherbé : le

Conseil Municipal a donné un avis défavorable à l'unanimité moins une abstention, à la demande d'un agriculteur (hors commune) qui souhaitait racheter un chemin enherbé pour agrandir ses terrains cultivés. Ce refus a notamment été motivé par le fait que les chemins ruraux sont une des richesses de notre région et qui permettent à tous de profiter des joies de la randonnée dans le respect du travail des agriculteurs.

• Plantations :

- la tranchée permettant la plantation de la haie variée au chemin Muletier est creusée. Les élus du Conseil Municipal feront les plantations d'arbustes le dimanche 12 mars.

- la plantation des haies avec la Fédération des chasseurs est fixée au mardi 14 mars et se fera avec la participation des enfants de l'école communale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/02/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 24 février 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : MM. Jérôme DUISARD et Xavier ROCHE

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2023.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Vote du compte administratif 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la présentation des comptes administratifs de l'année 2022, soit :

- en section de fonctionnement, le compte administratif fait apparaître un résultat de 633 498,65 €.

- en section d'investissement le compte administratif fait apparaître un résultat de -241 864,51 €
Sur l'ensemble de l'exercice, le budget communal présente un excédent de 391 634,14 €.

4. Approbation du compte de gestion 2022

Le Compte de gestion fourni par la trésorerie étant conforme au compte administratif de la Mairie, il est approuvé à l'unanimité.

5. Taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Dans un contexte économique tendu, afin de maintenir le niveau des services rendus à la population et d'anticiper les fortes augmentations prévisibles des factures d'énergie ainsi que la baisse de la dotation globale de fonctionnement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à la majorité de 9 voix POUR, 2 ABSTENTIONS et 1 vote CONTRE, d'augmenter de 2 % la part communale sur les taxes locales portant celles-ci à :

- Taxe d'Habitation Résidences secondaires : 6,95 %
- Foncier Bâti : 34,83 %
- Foncier Non Bâti : 70,58 %.

6. Subventions aux associations

La commune de Saint-Ignat apporte son soutien à plusieurs associations pour les aider à développer et pérenniser leurs activités, à mener à bien leurs projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements au profit des habitants.

Le Conseil Municipal a validé l'attribution d'un montant global de 4 500 € de subventions qui seront répartis par la commission en concertation avec M. le Maire.

7. Modification des statuts Territoire Energie 63-SIEG

Du fait de son adhésion au syndicat Territoire Energie 63-SIEG, la commune de Saint-Ignat est sollicitée pour valider la modification de ses statuts, notamment sur sa compétence concernant les réseaux de chaleur collectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts présentée.

8. Enquête publique : déclassement partiel de la place des Tilleuls à Buxerolles

Suite l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 février au 20 février 2023 et aucune observation n'ayant été formulée, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le déclassement partiel de la Place des Tilleuls à Buxerolles, d'une superficie de 174 m² (parcelle F 826), en vue de la vendre au prix de 30 € le m², comme convenu avec le demandeur.

9. Questions diverses

- **Rappel des plantations** : la corvée de plantations de la haie chemin Muletier est fixée au dimanche 12 mars à 9h et sera réalisée par les élus municipaux. La plantation des haies avec les sociétés de chasse de la commune est fixée au mardi 14 mars après-midi avec la participation des enfants de l'école communale.
- **Nettoyage de printemps** : il aura lieu samedi 25 mars 2023 ; rendez-vous comme chaque année à 9h à Villeneuve l'Abbé.
- **Don** : il a été évoqué en Conseil la possibilité de faire un don à la Fondation de France au profit des victimes des tremblements de terre de Turquie et de Syrie. L'ensemble du Conseil ayant émis un accord de principe, il convient de se renseigner sur les modalités permettant cette opération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 31 mars 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : M. Lionel BOULON, Mmes Stéphanie COUTURIER et Isabelle LUSSEON.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Monsieur Patrick MARCEPOIL demande que soit rajouté dans le compte rendu du dernier Conseil le nombre d'abstention et de votants contre au vote du nouveau taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2023, point 5 de l'ordre du jour de la séance. M. le Maire indique que le compte rendu sera amendé en ce sens.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Vote du budget Communal 2023

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la Commission des Finances du 13 mars 2023 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif communal 2023 arrêté comme suit :

DEPENSES

Section de fonctionnement :	1 171 004,71 €
Section d'investissement :	640 384,53 €
TOTAL	1 811 389,24 €

RECETTES

Section de fonctionnement :	1 171 004,71 €
Section d'investissement :	640 384,53 €
TOTAL	1 811 389,24 €

4. Fonds des Initiatives Communales (FIC) 2023 – Pont Eiffel de Buxerolles

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental a adopté le nouveau dispositif de Fonds des Initiatives Communales (FIC) qui s'appliquera pour les quatre prochaines années 2023-2026, pour subventionner les travaux communaux.

La commune a déjà déposé une demande et peut en déposer une nouvelle pour un deuxième projet. Il est décidé de faire la demande de subvention pour les travaux de voirie du pont « Eiffel » à Buxerolles. Deux devis nécessaires au chiffrage du dossier ont été reçus et vont compléter le dossier de demande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité M. le Maire à solliciter les aides du Fonds d'Initiatives Communales (FIC), et à signer tout document relatif à ce dossier.

5. Proposition d'attribution d'une aide financière à la Turquie et à la Syrie

Pour répondre aux circonstances exceptionnelles que vivent actuellement la Turquie et la Syrie après le séisme qui les a frappés, la commune de Saint-Ignat est désireuse de leur apporter son soutien. Un don peut être effectué via le FACECO, le Fonds d'Actions Extérieure des Collectivités Locales. Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les victimes du séisme dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante : un don d'un montant de 500 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de soutenir les victimes du séisme de la Turquie et de la Syrie en faisant un don de 500 € à la DSFIPE – au bénéfice du FACECO et autorise M. le Maire à accomplir toutes les formalités relatives à ce don.

6. Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) – désignation d'un délégué de la protection des données (DPD-DPO)

Depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Ce RGPD, qui a remplacé les lois nationales telles que la loi informatique et libertés en France, unifie la protection des données et facilite la libre circulation des données dans les 28 états membres de l'UE.

Une donnée à caractère personnel représente toute information relative à une personne physique

identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Le non-respect de cette obligation peut aboutir à des sanctions administratives, financières et/ou pénales du représentant légal de la personne morale.

C'est pourquoi il convient de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD), également dénommé DPO (Data Protection Officer) qui a pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD (mission de conseil, analyse et de contrôle de la bonne exécution de l'obligation de protection des données).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à désigner un délégué de la protection des données (DPD-DPO).

7. Territoire d'Energie – SIEG 63 : éclairage public aménagement basse tension Tyrande - tranche 1

La situation finale des travaux s'élève à 70 000 € HT, soit un complément de 8 000 € par rapport au devis initial d'un montant de 62 000 € HT, pour lesquels une convention avait été établie. Pour rappel, seuls 50% des travaux sont à la charge de la Commune. Une nouvelle convention doit donc être signée pour le versement du complément au fonds de concours, d'un montant de 4.000 € à la charge de la commune et 4.000 € à la charge de Territoire d'Energie-SIEG 63. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser un complément de ce fonds de concours de 4 000 € HT à Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme pour les travaux « Eclairage suite Aménagement Basse Tension Tyrande – Tranche 1 ».

8. Passage du tour de France sur la commune (12 juillet 2023)

M. le Maire rappelle qu'une étape du Tour de France va passer sur la commune, près de Champeyroux, le 12 juillet au matin. La Gendarmerie sécurisera les axes et les carrefours principaux mais il appartient à la Mairie de sécuriser l'accès aux chemins communaux qui débouchent sur le parcours du Tour, afin d'éviter toute perturbation de la course et assurer la sécurité des coureurs cyclistes. Les élus qui le peuvent sont invités à se rendre disponibles le 12 juillet matin.

Questions diverses

Recrutement employés communaux

- Un employé communal a été embauché en CDD de 5 semaines, afin de pallier le manque d'effectif (congrés maladie d'un employé titulaire). Son contrat sera reconduit si besoin.
- En raison d'un congés maladie d'une employée de l'école, une personne a été embauchée pour assurer le remplacement et ne pas pénaliser le fonctionnement de l'école.

Subventions aux associations

Après concertation, le montant des subventions a été arrêté pour les associations qui répondent aux critères d'attribution. Elles vont en être informées et le versement sera effectué avant l'été.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28/04/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 28 avril 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité moins une abstention le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2023.

En début de séance, M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la désignation d'un délégué à la protection des données.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Choix de l'entreprise pour les travaux de la rue des Lilas

Suite l'acceptation du dossier de subvention dans le cadre du Fonds d'intervention Communal (FIC), la commune a sollicité différentes entreprises pour obtenir les trois devis nécessaires à la constitution du dossier final :

- Entreprise GUINTOLI pour un montant de 52 831,00 € HT ;
- Entreprise EUROVIA pour un montant de 48 275,00 € HT ;
- SARL GUITTARD T.P. pour un montant de 49 040,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis le moins-disant de l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux de voirie rue des Lilas à Champeyroux pour un montant 48 275,00 € HT.

4. Frais de fonctionnement de l'école communale

Après avoir rappelé le dispositif de répartition intercommunale des charges des écoles publiques et présenté le détail des coûts de fonctionnement pour l'année 2022, M. le Maire propose les montants de participation suivants :

- Ecole élémentaire : 900,00 € (+ 100 €)
- Ecole maternelle : 1 300,00 € (sans changement)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition.

5. Convention pour le balayage des voies publiques

La convention établie par la SEMERAP pour assurer l'exécution du service de balayage des voies publiques sur l'étendue du territoire présent et futur de la commune, établie pour une durée de 5 ans, arrive à son terme.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise à l'unanimité M. le Maire à renouveler celle-ci pour une durée équivalente.

6. Information sur les décisions prises en matière de recrutement

M. le Maire informe le Conseil Municipal du renouvellement pour une période de 6 mois du 29 avril au 31 octobre du contrat de M. VIZET, à mi-temps, comme agent communal d'entretien.

7. Désignation d'un représentant communal auprès de RLV pour le groupe de travail sur le numérique.

M. Xavier ROCHE est désigné pour représenter la Commune au groupe de travail mis en place par RLV sur le numérique.

8. Cérémonie du 8 mai

M. le Maire rappelle les heures et lieux de rendez-vous pour la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Dans le cadre de la rationalisation des dépenses et comme annoncé dans le bulletin municipal, il ne sera pas fait de distribution d'invitation dans les boîtes aux lettres. Des affiches ont été mises dans les différents villages et l'information a été diffusée par voie dématérialisée sur l'application d'information communale ILLIWAP et sur le site internet.

9. Désignation d'un délégué à la Protection des Données (DPD) dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

Etant déjà adhérente à Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT) qui propose ce service, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne l'ADIT comme délégué à la protection des données pour une durée de 3 ans et approuve la modification de la convention qui en découle. Le coût de l'adhésion passe de 0,10 € à 0,20 € HT/habitant plafonnée à 3 000 €, auquel s'ajoute une cotisation annuelle de 580 € pour le service de protection des données.

Questions diverses

• Tarif de location des salles communales :

vue l'augmentation très importante du coût de l'énergie, M. le Maire demande la création d'un groupe de travail pour réfléchir à la modification des tarifs de location des salles communales sur la période hivernale.

- **Tour de France** : pour mémoire, le Tour de France 2023 passera sur le territoire de la commune (CD 210) le 12 juillet. Tous les accès à cette route (routes départementales, voies communales et chemins ruraux) seront fermés à compter de 7h le matin jusqu'à environ 14h.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26/05/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 26 mai 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : Mme Isabelle LUSSON et M. Patrick MARCEPOIL.

En préambule, M. le Maire indique qu'il souhaite rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- sur la Convention de financement dans le cadre du Fonds d'Innovation Pédagogique
- et sur le recrutement d'employés municipaux.

1. Présentation aux élus de la Société LIMAGRAIN par Mme Maud ROBERT

Mme Maud ROBERT, Responsable des Relations Territoriales du groupe LIMAGRAIN, est venue présenter aux élus l'organisation, les activités des différentes filières du groupe et les chiffres clés de la société. D'envergure internationale, le siège social du groupe céréalier et semencier est situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (Saint-Beauzire), et dispose aussi de plusieurs sites de production ou de recherche implantés localement, dont le nouveau moulin de Saint-Ignat. S'en est suivi un temps d'échange avec Mme Maud ROBERT où les élus ont pu poser des questions sur le groupe.

2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil en date du 28 avril est validé à l'unanimité.

3. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

4. Travaux chemins communaux – réfection de voirie

Régulièrement la voirie des chemins communaux doit être refaite. Pour rappel, la commune dispose d'environ 42 km de voirie. Il est donc procédé annuellement à la réfection d'une partie des chemins, par rotation. Cette année environ 4 kms de chemins vont être repris, partiellement pour certains, en totalité pour d'autres. Deux entreprises ont déposé un devis

pour ces travaux :

- L'entreprise PARA pour un montant de 12.475 € HT
 - L'entreprise EUROVIA pour un montant 13.445 € HT.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis le moins-disant, celui de l'entreprise PARA.

5. Convention de prestation de contrôle des poteaux d'incendie

La Convention quinquennale signée avec la société SEMERAP pour le contrôle des bouches et poteaux d'incendie de la commune va arriver à son terme en fin d'année. Il convient donc de la renouveler pour une nouvelle période de 5 ans. La prestation est chiffrée à 34,10 € HT par poteau et la commune en possède 17. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à M. le Maire pour la reconduction de cette convention.

6. Convention de financement dans le cadre du Fonds d'Innovation Pédagogique

Le rectorat a proposé aux mairies de signer une convention de financement pour la période 2023-2026, qui permet aux élèves d'une école rurale de bénéficier d'une ouverture culturelle, après appel à projets.

Le projet de l'école de Saint-Ignat a été retenu. Il envisage entre autres un partenariat avec le Musée Mandet et le Médiathèque de Riom pour l'achat de livres et accessoires pour les activités plastiques. Le budget total de ce projet est de 6.000 € qui seront entièrement pris en charge par l'Académie. Un premier acompte de 1.800 € vient d'être versé à l'école communale. Les autres versements se feront au fur et à mesure des dépenses, sur justificatifs.

7. Point sur le recrutement d'employés municipaux

Une des employées municipales affectée à l'école a démissionné et sa mission a pris fin le 24 mai dernier. Un contrat à durée déterminée a été proposé à une personne déjà venue en renfort une semaine en mars et sera effectif jusqu'à mi-juillet. L'arrêt maladie d'un des employés municipaux a par ailleurs été prolongé d'un mois.

8. Informations sur le Tour de France

M. le Maire informe les conseillers que l'organisation de la sécurité du Tour de France se précise avec les services d'ordre concernés. La gendarmerie sécurisera les routes départementales et les principaux carrefours. Les élus qui sont disponibles le 12 juillet sont sollicités pour assurer la surveillance des chemins départementaux qui débouchent sur le parcours du Tour. La caravane du Tour devrait passer vers 11h45 près de Champeyroux et les cyclistes vers 13h45.

9. Information sur le projet de parc éolien de Saint-André-le-Coq

La commune de Saint-André-le-Coq a relancé son projet d'implantation d'un parc éolien initié en 2006. La commune de Saint-Ignat, qui avait été un temps partenaire de ce projet, s'en était désengagé quelques années après. Le projet, qui est maintenant porté par la mairie de Saint-André et TotalEnergies, comportera 4 éoliennes.

Il est demandé aux communes limitrophes, même si elles ne subiront aucune gêne (visuelle ou autre) de donner un avis consultatif sur ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de parc éolien de la commune de Saint-André-le-Coq.

10. Questions diverses

- **14 juillet** : l'organisation de la manifestation du 14 juillet et plus particulièrement du repas offert aux habitants est discutée et validée.
- **Invers** : la société implantée sur Champeyroux va proposer aux habitants de la commune une journée Portes Ouvertes le 9 septembre 2023. Une information sera diffusée dans l'été.
- **« Ma commune au naturel »** : le service du Département dont la commune est membre va visiter la commune le 20 juin prochain. Des conseils d'aménagements paysagers adaptés pourront ensuite être proposés à la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07/07/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 7 juillet 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : Mme Lucile SARDET et M. Jérôme DUISARD

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2023.

En ouverture de séance, monsieur le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Renouvellement de la convention et fixation des tarifs de la cantine scolaire 2023-2024

M. le Maire propose à l'assemblée le renouvellement pour un an de la convention de la cantine scolaire auprès du prestataire « Le Gourmet Fiolant ». Malgré la forte augmentation des prix des denrées alimentaires, le prestataire n'a pas augmenté ses tarifs durant l'année. En revanche pour la prochaine rentrée ils subiront une augmentation sensible de 9 %, soit un repas enfant au nouveau prix de 4,19€.

Pour limiter l'impact financier sur le budget des familles, le Conseil Municipal a décidé de ne pas répercuter la totalité de la hausse et a fixé, après délibération et à l'unanimité, le prix des repas à :

- repas enfant 4,00 € (la Mairie prend à sa charge la différence facturée par le prestataire)
- repas adulte 5,45 €.

4. Tarif de la garderie

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les tarifs de la garderie de l'école n'ont pas été réactualisés depuis 2002-2003, soit :

- 1,60 € la demi-journée (matin ou après-midi)
 - 3,20 € la journée (matin + après-midi) ;
- avec un plafonnement mensuel à 40,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le maintien des tarifs mais la suppression du plafonnement à 40,00 €.

5. Choix des entreprises pour les travaux du pont « Eiffel » à Buxerolles

Suite à l'acceptation des aides du Fonds d'Intervention Communal (FIC), M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux du Pont Eiffel à Buxerolles pourraient bientôt démarrer.

Pour la réalisation de ce projet, des entreprises ont déposé une offre de prix :

• pour la voirie :

- Entreprise EUROVIA pour un montant de 8 005 € HT ;
- SARL GUITTARD T.P. pour un montant de 8 250 € HT ;

• pour la serrurerie :

- Entreprise GS2A pour un montant de 5 550 € HT ;
- Entreprise BP METALLERIE pour un montant de 6 090 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les devis les moins-disant pour effectuer les travaux du Pont Eiffel à Buxerolles de :

- pour la voirie l'entreprise EUROVIA pour un montant 8 005 € HT ;
- pour la serrurerie l'Entreprise GS2A pour un montant de 5 550 € HT ;

6. Don à l'Association des Parents d'Elèves de l'école communale pour l'achat de denrées alimentaires

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commission école a décidé, en remplacement

du traditionnel cadeau de début d'année, de verser un don de 270,00 € à l'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école communale, en vue d'organiser un goûter de fin d'année pour les enfants scolarisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'attribution de cette subvention exceptionnelle.

7. Tarif des salles communales

M. le Maire indique que suite à l'augmentation de l'énergie, il a été décidé par la Commission « Salle des Fêtes » de revoir les tarifs pour les locations de salles communales en période hivernale.

Il est proposé une tarification majorée pour la période hivernale, soit du 1er novembre au 31 mars.

Salle de :	Tarif ÉTÉ	Tarif HIVER
SAINT-IGNAT		
option 1 : grande salle + bar + sanitaires + cuisine + petite salle	400 €	450 €
option 2 : grande salle + bar + sanitaires + cuisine	300 €	350 €
option 3 : petite salle + bar + sanitaires + cuisine	250 €	280 €
BUXEROLLES	150 €	180 €
CHAMPEYROUX	100 €	120 €
TYRANDE	100 €	120 €
VILLENEUVE L'ABBE	100 €	120 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la nouvelle tarification de locations des salles communales et valide les modifications du règlement intérieur des salles communales.

8. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a décidé, pour compenser l'absence d'un employé communal en congé de maladie, de recruter à compter du 26/06/2023 jusqu'au 31/07/2023 M. Anthony BOUZIT. Celui-ci est engagé pour une durée de 1 mois et 5 jours, en qualité d'agent technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30. Il assurera les fonctions suivantes : entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux.

Questions diverses

• **Recrutement** : un appel à candidature va être lancé pour un poste d'agent communal scolaire les après-midi de 14h30 à 19h.

• **Camion des pompiers** : Bonne nouvelle ! Un nouveau camion Incendie devrait bientôt arriver à la caserne, en remplacement de celui qui a été volé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/08/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 25 août 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : Mme Isabelle LUSSON, MM. Jean-Claude CIBERT-GOTON et Jérôme DUISARD.

En préambule, M. le Maire indique qu'il souhaite retirer le point 5 de l'ordre du jour « Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade », les données attendues du Centre de Gestion n'étant pas encore finalisées. Ce point sera programmé lors d'une prochaine réunion, avant fin 2023.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil en date du 7 juillet est validé à l'unanimité.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Fonds de concours Riom Limagne et Volcans 2023-2024

La Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV) met à disposition des communes une enveloppe de plus d'1,5 M€ sous forme de subventions destinées à des travaux divers : rénovation de bien du patrimoine, travaux pour réduction des dépenses énergétiques, installations d'équipements sportifs... La commune de Saint-Ignat peut bénéficier d'une aide de 19.000 €, plus d'une majoration « bonus énergétique » de 2.433 € soit un total de 21.433 €.

M. le Maire envisage de profiter d'une partie de cette subvention pour remplacer les menuiseries anciennes et simple vitrage des salles de Buxerolles et de Villeneuve l'Abbé. Les investissements nécessaires sont évalués à 5.586 € HT pour Buxerolles et à 4.558 € HT pour Villeneuve. Les travaux pourraient avoir lieu dans l'hiver. 50% des dépenses peuvent être subventionnés par RLV. Le reliquat de l'enveloppe non utilisé sera reporté sur le fonds de concours 2024.

Une partie du fonds de concours va aussi être utilisée pour financer les travaux d'aménagement des abords de la salle des fêtes de Saint-Ignat. Il est rappelé que l'ensemble des travaux devraient être financés à hauteur de 80% par les différentes aides possibles : DETR, FIC, RLV etc. Le montant total des travaux est estimé à environ 160.000 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention au titre du fonds de concours 2023-2024 auprès de RLV.

4. Modification n°1 du PLUi de Riom Limagne et Volcans

M. le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé en Conseil communautaire du 7 mars 2023. Toutefois depuis l'arrêt du projet de PLUi en novembre 2021, il s'avère que quelques modifications sont déjà nécessaires.

La modification n° 1 du PLUi a pour objectif d'apporter des précisions et clarifications au document pour en faciliter son usage, mais également d'intégrer plusieurs projets qui ont pu émerger depuis la finalisation du document, en particulier des projets agricoles. Cette modification donnera lieu à une nouvelle enquête publique, sous l'égide d'un commissaire enquêteur. La modification est portée à la connaissance des communes, pour avis uniquement. Le Conseil à l'unanimité donne un avis favorable.

5. Information au Conseil Municipal des décisions prises en matière de recrutement

Un employé communal, en intérim pour le remplacement d'une personne en arrêt maladie, a été prolongé pour le mois d'août.

Plusieurs candidatures ont été reçues pour le poste de ménage à temps partiel (17 h annualisées) ; la sélection finale va intervenir très prochainement.

6. Demande de subvention pour remplacement d'abris de bus

Bien que les transports soient maintenant de la compétence de RLV, il appartient à la commune de fournir et entretenir les abris de bus. La Région AURA propose une subvention de 80% du coût total pour le remplacement des abris de bus (hors dalle béton). M. le Maire propose qu'une demande de subvention soit déposée pour le remplacement des deux abris les plus vétustes de la commune (Champeyroux et Villeneuve l'Abbé).

7. Questions diverses

- **Bilan du 14 juillet** : la population a répondu présente à l'invitation de la Mairie. Les dépenses de la manifestation s'élèvent à 1.373 € HT, comparables à 2022.
- **Travaux** : les travaux de voirie Rue des Lilas à Champeyroux et les travaux de rénovation du pont type Eiffel de Buxerolles démarrent lundi 28 août.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 29 septembre 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absente excusée : Mme Stéphanie COUTURIER

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 août 2023.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

3. Renouvellement de la convention et fixation des tarifs de la cantine scolaire 2023-2024 - ANNULE ET REMPLACE

Suite à une renégociation de ses achats avec ses fournisseurs, le prestataire de la cantine scolaire « Le Gourmet Fiolant » a revu à la baisse les tarifs des repas pour l'année 2023-2024. L'augmentation sera de 8% et non 10% comme indiqué sur la convention signée lors du conseil municipal du 7 juillet 2023. Le prix du repas scolaire fixé reste le même pour les familles et pour l'année scolaire 2023-2024, soit :

- Repas enfant : 4,00 € TTC
- Repas adulte : 5,45 € TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la signature de la nouvelle convention tarifaire.

4. Validation de la maîtrise d'œuvre pour les travaux des abords de la salle polyvalente

Dans le cadre du projet d'aménagement des abords de la salle polyvalente, le bureau d'études d'architecture paysagère, Lise Marchal Paysage (LMP) a établi le chiffrage du pré-projet et l'esquisse des travaux à réaliser pour un montant hors taxes de 153 571 € HT. La proposition d'honoraires pour la mission de base du bureau d'études d'architecture paysagère LMP s'élève à 7 % du montant des travaux soit 10 750 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la prestation du bureau d'études d'architecture paysagère LMP pour un taux de 7 % du montant hors taxes des travaux.

5. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

M. le Maire, informe le Conseil Municipal des recrutements suivants :

- A compter du 01/09/2023 jusqu'au 31/12/2023, Mme Mylène THOMAS est engagée pour une durée de 4 mois, en qualité de d'agent technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30. Elle assurera les fonctions suivantes : entretien, encadrement et surveillance des enfants à l'école publique communale.

- A compter du 01/10/2023 jusqu'au 30/11/2023, le contrat de M. Anthony BOUZIT est prolongé pour une durée de 2 mois, en qualité de d'agent technique contractuel, correspondant à la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30. Il assurera les fonctions suivantes : entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux.

6. Désignation d'un élu pour le groupe de travail RLV – Fondation du patrimoine.

Après demande de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcan (RLV) et délibération en Conseil, M. Didier BODIN est désigné pour représenter la commune au groupe de travail de RLV- Fondation patrimoine.

7. Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

Considérant le surplus d'activité, en vue de pallier les éventuelles absences du personnel communal pendant la période scolaire et compte tenu des difficultés rencontrées à recruter du personnel au sein de l'école et de la cantine/garderie de Champeyroux, M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique territorial de catégorie C.

Cet emploi est créé à mi-temps pour une durée de 10 mois, à compter du 1er octobre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la création de cet emploi.

Questions diverses :

- **Tracteur communal** : un projet de remplacement du tracteur communal est à l'étude. La commission chargée de cette question doit présenter les devis au prochain Conseil Municipal de fin octobre.
- **Matériel école** : suite à la demande des enseignantes, des devis ont été demandés pour l'installation d'un tableau de projection numérique dans la salle de la garderie. Les devis vont être présentés aux enseignantes qui choisiront l'installation la plus adaptée à leurs besoins.
- **Etat de catastrophe naturelle** : il est rappelé qu'un dossier de reconnaissance de catastrophes naturelle est ouvert en mairie. Les personnes qui seraient concernées par des dégâts de bâtiments dus à la

sécheresse doivent se manifester rapidement en mairie.

- **Interdiction de fumer autour de l'école** : du fait des nuisances occasionnées par les mégots de cigarettes jetés aux abords de l'école, M. le Maire, en accord avec l'ensemble du Conseil Municipal, va prendre un arrêté d'interdiction de fumer tout autour de l'école.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/10/23

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 27 octobre 2023 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absent excusé : M. Cyril PRUVOT

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 septembre 2023.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Elections et désignations des propriétaires fonciers, Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Dans le cadre de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) mise en place par le Conseil Départemental, il revient au Conseil Municipal d'élire des représentants des propriétaires fonciers et de désigner des représentants des propriétaires forestiers parmi les élus pour siéger à cette commission.

À l'unanimité, MM. Cyprien GONY et Jérôme DUISARD sont élus membres titulaires et M. Jean-Claude Cibert-Goton membre suppléant des propriétaires fonciers ; MM. Philippe CARTAILLER et Cyprien GONY comme propriétaires forestiers titulaires et MM. Jérôme DUISARD et Patrick MARCEPOIL comme propriétaires forestiers suppléants.

4. Achat d'un tracteur pour les services techniques

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de changer le tracteur des services techniques vétuste.

Pour la réalisation de ce projet, la commission a rencontré trois entreprises qui ont chacune émis une offre :

- l'entreprise COURTADON : Tracteur Mc Cormick 53 000 € HT ;
- L'entreprise VACHER : Tracteur Massey Ferguson 50 000 € HT ;
- L'entreprise MARCHADIER : Tracteur New Holland 53 000 € HT.

Ces trois devis incluent la reprise de l'ancien matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide le devis de l'entreprise COURTADON pour l'achat d'un tracteur Mc Cormick, moteur 4 cyl., turbo, de 95 cv, d'un montant de 53 000 € HT, qui répond aux besoins des utilisations de la commune.

5. Renouvellement de l'adhésion au pôle santé au travail du Centre de gestion du Puy-de-Dôme

Dans le cadre de ses obligations d'accompagnement de ses agents en matière de santé sécurité au travail, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler la convention signée avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour bénéficier de la mise en œuvre des missions relatives à la santé, sécurité et qualité de vie au travail exercées par celui-ci au bénéfice des collectivités et d'établissements de la Fonction Publique Territoriale.

6. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

M. le Maire informe le conseil Municipal que Mme Mayara RECHE a été engagée pour une durée de 19 jours, en qualité de d'agent technique contractuel à l'école communale de Champeyroux pour une durée hebdomadaire de 17h30 sur la période du 2 au 20 octobre 2023, en remplacement d'un congé maternité d'un agent titulaire.

7. Délibération portant création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

Suite à l'accueil d'un enfant à l'école de Champeyroux bénéficiant d'un Accompagnant d'Elève en Situation d'Handicap (AESH), y compris sur le temps de la cantine, la Municipalité a proposé à l'AESH intervenant sur le temps scolaire de la recruter une heure par jour de présence de l'enfant sur le temps de la cantine, pour l'aider à prendre son repas.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité : adjoint technique territorial de catégorie C.

8. Désignation d'un représentant suppléant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Suite à la démission de M. Loïc GIRARD, membre suppléant de la CLECT de RLV il convenait d'élire un nouveau suppléant. Mme Colette NOUHEN est élue à l'unanimité.

Pour rappel, M. Cyril PRUVOT est membre titulaire de la CLECT.

9. Avis du Conseil Municipal sur l'exploitation et le plan d'épandage de la Société METHELEC

En tant que commune limitrophe, la Mairie a la possibilité d'émettre un avis consultatif sur le projet d'épandage de la société Methelec, implantée dans le marais d'Ennezat. Après échanges entre les élus qui ont pu chacun exprimer leurs ressentis, le Conseil Municipal émet les avis suivants :

- réserve sur l'impact carbone de cette entreprise au vu des très nombreux transports routiers venant parfois de plusieurs centaines de kilomètres pour apporter de la matière dans les méthaniseurs,
- réserve sur l'impact des résidus du process de méthanisation (digestat) sur les sols des zones d'épandage,
- nuisances olfactives importantes pour les riverains

10. Cérémonie du 11 Novembre

Rendez-vous est donné devant la Mairie à 10h30 pour le dépôt de gerbes aux monuments aux morts pour les habitants et à 9h45 pour les élus qui assurent les préparatifs du vin d'honneur qui suit habituellement la cérémonie.

Question diverses

- **SICOM (Syndicat Intercommunal du Collège de Maringues)** : la participation communale au SICOM de 50€ par enfant reste inchangée pour l'année 2023-2024.

- **Composteurs** : Le SBA a sollicité la commune en vue de procéder à un sondage sur l'installation de composteurs collectifs autogérés par les utilisateurs. Après discussion, le Conseil Municipal a émis un avis réservé notamment sur leurs conditions d'utilisation et de gestion sur le long terme.

Campagne d'entretien des chemins ruraux 2023



L'entreprise PARRA Richard (la moins disante) a été retenue pour la réfection de 7 chemins, soit 3,35 km et pour un montant de 12 475 € H.T.

Chemin de Mazieux : remise en forme et cylindrage (1,2 km)

Chemin de Saint-Ignat bas : remise en forme et cylindrage (850 m)

Chemin Gony : remise en forme et cylindrage (300 m)

Chemin de Closet : remise en forme et cylindrage (300 m)

Chemin des Girardes : remise en forme et cylindrage (500 m)

Chemin de Tyrande avec retour Buxerolles : remise en forme et cylindrage (300 m)

Chemin de Beaulieu : remise en forme et cylindrage (200 m)

Fourniture et mise en place de 250 tonnes de concassé 0/25 sur plusieurs chemins.

Comme chaque année la commune consacre une somme non négligeable à l'entretien des chemins ruraux. Ceux-ci servent largement aux agriculteurs

pour l'accès à leurs champs mais ils sont également ouverts à tous véhicules. Ils font aussi la joie de nombreux promeneurs. Il est donc essentiel que chacun les respecte.

Rue des Lilas à Champeyroux

Une belle rue toute neuve !

Dans le cadre du plan pluriannuel de travaux, la commune a bénéficié d'une subvention du FIC (Fonds d'Intervention Communal) pour la réfection de la voirie rue des Lilas à Champeyroux. Les travaux ont été réalisés courant septembre par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 48 275 € HT. La subvention du Conseil Départemental (FIC) étant de 19 310 € HT, le coût pour la commune est donc de 28 965 € HT





Pont “EIFFEL” Un pont construit à la manière de...

Pour la mise en valeur de notre patrimoine local, le Conseil Municipal a souhaité restaurer le pont type Eiffel à Buxerolles. Pour rappel, ce pont date de 1890. Il permettait de passer d’une rive à l’autre de la Morge. Celui-ci a été remplacé par un pont routier il y a longtemps déjà.

Après la consultation de différentes entreprises et la réception de plusieurs devis très conséquents, il a été décidé de ne réaliser que la partie la plus urgente, à savoir la mise en sécurité du pont. Celle-ci consiste à rendre étanche le tablier et le parapet pour arrêter les infiltrations qui détériorent le bâti en briques soutenant la structure. Le « dégroutage » et l’enrobé de la voie de circulation ont été réalisés par l’entreprise EUROVIA pour un montant de 8 005 € H.T. L’Entreprise GS2A a été retenue pour la remise en état du parapet, son devis s’élève à 5 550 € HT.

La partie décapage et peinture qui nécessite l’installation d’un échafaudage étanche au-dessus de la Morge afin qu’aucun résidu ne tombe dans le cours d’eau et ne le pollue a été mise en attente.

Fonctionnement et entretien des réseaux d’eau

Le SIAEP de Basse Limagne est un service public d’eau potable qui dessert 96 210 habitants pour 48 070 abonnés. Il gère les conduites d’acheminement de l’eau tandis que le délégataire, la SEMERAP, entretient les réseaux d’assainissement.

La production des eaux traitées est de 5 972 334 m³, pour des consommations comptabilisées à 4 372 830 m³ soit environ 45m³/an/personne.

Le prix de l’eau au 1er janvier 2023 est de 2,37 €/m³ (hors assainissement), en augmentation de 9,2 %, due notamment aux fortes hausses de l’électricité et des carburants. Pour rappel, en 2014 avec le gestionnaire Alteau, le m³ d’eau valait 2,80€ et le remplacement des conduites d’eau n’était que de 0,48 % par an contre 1,36 % en 2022.

La ressource en eau potable pour notre commune provient pour 50 % de captage gravitaire (Argnat et les Grosliers) et pour 50 % de puits d’eaux souterraines de l’Allier.

Le suivi et le remplacement des conduites d’acheminement de l’eau potable limitent les déperditions d’eau et maintiennent un réseau en bon état. Il est à noter cependant que pour diverses raisons (nature du sous-sol, emplacement des conduites sous des routes de plus

en plus passagères, sécheresses...) le renouvellement des conduites d’eau doit s’accélérer et les branchements ne durent plus que 30 ans en moyenne, contre 60 ans initialement prévus. D’importants travaux sont également réalisés dans les réservoirs, châteaux d’eau et stations de pompage.

Dans la continuité des travaux réalisés en 2022 à Buxerolles pour un montant de 102 000 € HT, la Commune a participé cette année au remplacement de conduites dans deux villages :

- Rue du Clos Milan à Champeyroux, par l’entreprise EHTP, pour un coût de 21 500€ HT
- Rue de l’Enfer et rue de Maringues à Tyrande par l’entreprise SADE, pour un coût de 47 000 € HT.

L’entreprise EUROVIA était chargée des fouilles et des enrobés.



La bibliothèque



Animée uniquement par des bénévoles, la bibliothèque de Saint-Ignat est ouverte les mercredis et vendredis après-midi de 16h30 à 18h30 (*). Elle appartient au Réseau Lecture Publique de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV), qui compte 26 bibliothèques ou médiathèques.

L'adhésion est gratuite et vous permet d'emprunter jusqu'à 10 documents cumulés dans tout le réseau de bibliothèques de RLV : romans, périodiques, BD, albums jeunesse, documentaires mais aussi CD et DVD qui peuvent être gardés pendant 4 semaines. Différentes activités sont proposées au sein du réseau de bibliothèques de RLV. En 2023, par exemple, a eu lieu « la Quinzaine du jeu », animée à Saint-Ignat le mercredi 25 octobre : après-midi de jeux en famille ou entre amis autour de jeux de société et de jeux vidéo avec

la Vache Carrée, Escapologi'k, l'association Volkan gaming et les bibliothécaires. Certaines d'entre elles vont revenir régulièrement !

Alors, surveillez-bien les informations sur les manifestations 2024 qui seront proposées par notre bibliothèque. Elles sont toutes affichées sur la porte de la bibliothèque.



BIBLIO-INFOS :

Animation

La bibliothèque est animée par 5 bénévoles : Régine, Simone, Audrey, Julie, Michelle et Pascaline. Un grand merci à elles !

Horaires

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

(*) Les horaires sont susceptibles d'évoluer au cours des saisons, et sont affichés sur la porte de la bibliothèque.

Adresse et contact

Place de la Mairie (juste derrière la mairie)

Tel : 04 63 85 83 57

e-mail : bib.stignat@rlv.eu

Repas de Noël du CCAS pour les aînés



Aînés, mais fringants !

Ce 10 décembre 2022, après quelques années d'annulation, les aînés de la commune âgés de 65 ans et plus qui ont répondu favorablement à l'invitation du CCAS, étaient heureux de se retrouver autour d'un bon repas offert par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les membres du CCAS (constitué de bénévoles et d'élus) avaient décoré la salle, dressé une jolie table et le buffet d'apéritif. Les convives ont apprécié le repas concocté par le traiteur d'Ebreuil « Le Gourmet Fiolant » et servi par les membres du CCAS. Au menu : galice de Saint-Jacques et gambas grillées sur nage safranée, granité, tournedos de chapon forestier jus corsé, pommes de terre grenailles à la fleur de sel et poêlée maraîchère aux légumes confits, fromages d'Auvergne, et pour clore, une merveilleuse



Omelette norvégienne flambée.

Afin de prolonger cet agréable moment, où la bonne humeur a régné de bout en bout, on a même dansé ! Et tous ont promis de revenir au prochain repas de début décembre (*) !

(*) à l'heure où vous lisez ces lignes, l'édition 2023 a dû avoir lieu, espérons qu'elle a été aussi animée et appréciée !

Vendredi 13 janvier, la commune a renoué avec la cérémonie des vœux.



Entouré de l'équipe municipale et des bénévoles du CCAS, le Maire a présenté ses meilleurs vœux à l'assemblée venue nombreuse.

Il a chaleureusement remercié tous les élus présents, en particulier, M. André Chassaigne, député de la circonscription, M. Fabrice Magnet, maire d'Ennezat et conseiller départemental, des élu(e)s et vice-président(e) de RLV, les maires des communes alentours et tous les acteurs de la vie communale : président(e)s d'association, sapeurs-pompiers, bénévoles de la médiathèque, enseignantes et personnels communaux.

Si l'année 2022 a été difficile sur le plan international avec la guerre en Ukraine, sur le plan climatique avec une nouvelle forte sécheresse, social avec la COVID toujours présente et la flambée des prix, l'action communale s'est poursuivie avec de nombreux et importants chantiers : l'assainissement de la rue du Château d'Eau à Champeyroux, l'extension de la cantine scolaire et des réfections de voirie dans différents villages.

Le Maire a également tenu à remercier les agents communaux de l'école qui ont répondu présents pour assurer un service de qualité malgré des arrêts maladie prolongés, et les difficultés rencontrées par la mairie pour recruter du personnel de remplacement. Après une fin d'année douloureuse pour les pompiers avec le vol du camion incendie dans la caserne, 2023 devrait rapporter un peu d'optimisme avec l'engagement du Conseil Départemental de doter le CPI de Saint-Ignat, Saint-Laure et Surat d'un nouveau camion. Cette victoire a été obtenue grâce à la mobilisation des élus du territoire.

Malgré les incertitudes budgétaires qui pèsent

sur ce début d'année avec l'augmentation du coût de l'énergie, des projets de travaux sont à l'étude notamment l'aménagement des abords de la salle polyvalente avec une attention particulière au respect de l'environnement et la préservation des ressources en eau.

Enfin M. le Maire a rappelé toutes les plus-values apportées par la Communauté d'agglomération sans qui nos petites communes rurales ne pourraient pas offrir à leurs habitants tous les services aujourd'hui à leur disposition dans les domaines des loisirs, de la culture, du sport, de la mobilité, d'une meilleure gestion de l'eau, etc.

Le sens et le respect du bien commun sont les moteurs de notre action pour que, malgré les difficultés extérieures, les habitants de notre commune se sentent bien dans leurs villages.



École communale de Saint-Ignat – Infos Mairie

Garderie

Les horaires de la garderie sont les suivants :
- le matin : 7h30 – 8h20 (les enseignantes accueillent les enfants à partir de 8h20)
- le soir : 16h00 – 18h30

Le tarif est de 1,60 € pour une garde (matin ou soir), ou 3,20 € pour deux gardes (matin et soir).

ATTENTION : le plafonnement mensuel est supprimé.

Il est rappelé que le respect des horaires est important.

En cas de retard imprévu, ne pas oublier de prévenir les enseignantes et/ou les personnels communaux.

Cantine

Les repas sont confectionnés et livrés par un traiteur d'Ebreuil « Le Gourmet Fiolant ».

En raison des fortes augmentations du prix des denrées alimentaires, le coût du repas a augmenté de près de 8%. Pour limiter l'impact de cette hausse sensible sur le budget des familles, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge une partie de celle-ci en fixant le nouveau tarif pour l'année 2023-2024 à 4,00 € le repas enfant et 5,45 € le repas adulte.

La réduction de 1 € par repas est toujours accordée aux familles à revenus modestes qui en font la demande en début d'année scolaire.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir le personnel communal de l'école de toute modification de vos réservations de cantine ou de garderie pour votre enfant via l'adresse mail : cantine-garderie@saint-ignat.fr.

Il est demandé d'informer des changements avant 8h00 en cas d'absence le jour même et le jeudi pour la semaine suivante.

Rappel : les enveloppes budgétaires mises à dispositions des enseignantes pour le fonctionnement restent conséquentes :

- Budget fourniture scolaire : 6 000 €

- Budget transport scolaire : 3 000 €

Présentation du personnel de l'école

Pour en savoir plus sur nos 4 membres du personnel de l'école nous leur avons proposé un petit questionnaire auquel elles se sont gentiment prêtées. L'idée était de se présenter en racontant un moment préféré dans la journée et aussi de partager une anecdote de leur travail à l'école.

Tout d'abord il y a Maryse qui travaille à l'école depuis septembre 1988, elle avait 17 ans et demi ! Son moment préféré de la journée est lorsqu'elle est en classe pour animer une activité avec un petit groupe d'enfants.

Son anecdote à l'école : « Lors d'une sortie scolaire avec des petits, un petit garçon me demande d'aller aux toilettes mais on était dans les bois. Je l'emmène vers un arbre et lui fais faire son besoin. Quand il a eu fini, il me dit « comment je fais pour tirer la chasse ? ». Je lui explique que dans la nature on ne tire pas la chasse d'eau car il n'y a pas de WC. »

Ensuite il y a Alice que certains enfants appellent « la mère Alice ». Elle a rejoint

l'école en novembre 2008. Alice nous confie que son moment préféré est lorsque les enfants lui font des câlins.

Son anecdote à l'école : « Quand les pompiers m'ont passée pas la fenêtre de la classe suite à un lumbago ! »

Vanessa a intégré l'équipe en janvier 2013, bientôt 11 ans. Les moments qu'elle préfère sont ceux passés en classe, en atelier avec les enfants (jeux, peinture, maths et bien d'autres).

Elle n'a pas d'anecdote particulière à nous partager, mais elle s'amuse des petites perles dites par les enfants toute l'année !

Au 1^{er} septembre Mylène a rejoint l'école. Elle apprécie le moment de la sieste des petits quand elle leur raconte une histoire car elle a toute leur attention. Mylène n'a pas encore d'anecdote à raconter car cela ne fait que quelques semaines qu'elle travaille à l'école. Par contre elle nous avoue qu'elle aime également les moments de garderie pour le partage avec les enfants et parce qu'elle peut mettre en plein jour son âme d'enfant pour jouer avec eux.

Merci à nos 4 « Fantastiques Dames » de l'école pour leurs réponses et surtout pour leur implication quotidienne auprès des enfants.



Vanessa et Alice



Maryse et Mylène

Une année scolaire rythmée par des temps forts

Le mot des enseignants

Grâce au soutien de la municipalité, de l'APE et des divers intervenants et partenaires de l'école, et grâce à l'investissement personnel de l'équipe éducative, l'année 2022-2023 a permis aux 92 élèves de l'école de vivre une scolarité vivante, dynamique et plus motivante. Les enseignantes en profitent pour remercier ATSEM et AESH pour leur accompagnement dans leurs projets.

Différents temps forts ont marqué celle-ci :

- **un séjour avec nuitée en Dordogne sur les traces de Cro-Magnon** pour les enfants de la grande section au CM2,
- **une sortie au zoo d'Ardes-sur-Couze** avec ateliers pour les maternelles CP,
- **diverses sorties culturelles pour tous,**
- **un semestre au rythme des percussions africaines** avec spectacle devant les familles,
- **un projet robotique** pour les grands, accompagné d'une sortie à l'école des sciences.

Et depuis septembre, l'année 2023-2024 est déjà lancée sur les chapeaux de roue.

Divers projets pointent le bout de leur nez et sont rendus possibles grâce aux mêmes partenaires et à la validation d'un dossier NEFLE ("Notre Ecole Faisons-La Ensemble") rédigé par les enseignantes et accordant une dotation à l'école pour une ouverture culturelle. Ainsi les élèves pourront se rendre régulièrement à la médiathèque et au musée de Riom.

- **Une classe de mer** est aussi prévue pour les CE-CM,
- les maternelles-CP, qui se sont déjà rendus au **Moulin à eau des Desniers** en tout début d'année, profiteront entre autres d'une **journée sur les pas des loutres au lac d'Aubusson**. Le thème de l'eau dans toutes ses dimensions laissera de beaux souvenirs à nos petits élèves !
- Et cette année, les percussions africaines laissent place à la **découverte du jazz**, avec l'intervention de vrais musiciens, et un spectacle en fin d'année scolaire.

Notre école peut se vanter de garder son dynamisme pour offrir aux enfants une scolarité au-delà du simple vécu de classe. Pour nous, apprendre, c'est une réelle aventure, à vivre physiquement ! Merci à tous ceux qui rendent celle-ci possible.





L'Association des Parents d'Elèves de Champeyroux vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024, en particulier aux enfants de l'école et à leurs familles

L'APE organise chaque année plusieurs manifestations afin d'offrir aux enfants des moments riches durant leur scolarité: sorties scolaires, activités, passage du Père Noël, animation avec groupe de musique...

Durant l'année 2022-2023, 3 classes ont profité d'un voyage scolaire de 2 jours avec nuitée en Dordogne. Les enfants ont visité le Château de Castelnau, et participé à diverses activités sur le thème du Moyen-Age. Ils ont aussi découvert la grotte de Lascaux 4 où différents ateliers étaient proposés : fouilles archéologiques, fresque sur mur avec de l'ocre, construction de sagaie.

Par ailleurs, les maternelles et les CP sont allés découvrir le Parc Animalier d'Auvergne. Durant cette journée ensoleillée, les élèves ont participé à des ateliers sur les menus des animaux et nourri diverses espèces.

Le début d'année avait été rythmé par des musiques et danses africaines. Un spectacle avec 2 intervenants avait clôturé l'année 2022 lors d'une soirée conviviale.

Le Père Noël de l'APE a offert à tous les enfants de l'école une journée cinéma et repas dans un fast-food en décembre 2022. Cette journée a été très appréciée de tous.

La fin d'année scolaire a été immortalisée par un après-midi kermesse et goûter avec château gonflable, jeux en bois XXL, atelier maquillage et piste de danse où les élèves se sont déhanchés avec joie. Cela a été l'occasion pour M. le Maire d'offrir un livre à chaque CM2 quittant l'école et de leur souhaiter une belle poursuite de leurs études au collège.

Cette année 2023-2024 reste prometteuse en événements et temps conviviaux.

En effet, la bourse "enfants" qui s'est déroulée en octobre 2023 a de nouveau remporté un grand succès. Ce week-end a permis de réaliser un bénéfice record sans solliciter le porte-monnaie des parents d'élèves. Cette action est ouverte à toute la population. Nous en profitons pour remercier sincèrement les bénévoles nous ayant prêté mains fortes durant ces 3 jours, ainsi que toutes les personnes nous ayant confié leurs articles.

Une soirée karaoké et paëlla a eu lieu le 10 novembre dernier. Moment durant lequel chacun a régalé ses papilles et s'est ambiancé sur la piste de danse.

Notre traditionnel loto aura également lieu le dimanche 28 janvier 2024, à la salle des

fêtes de Saint-Ignat, avec toujours de très beaux lots à vous faire gagner. Réservez votre date !!

Nous profitons de cet article pour remercier l'équipe enseignantes/ ATSEM pour nos bons rapports et notre travail d'équipe. Nous remercions aussi vivement la municipalité pour son soutien permanent et très important pour la vie de l'APE.

Merci aussi aux parents, aux enfants et à tous ceux qui nous soutiennent !

Pour tout renseignement à propos de l'APE de l'école de Saint-Ignat, n'hésitez pas à nous contacter par mail à :

apecampeyroux@gmail.com

ou par téléphone au : 06 20 32 09 34.

Vous pouvez aussi retrouver Ape Champeyroux sur Facebook pour suivre et partager son actualité ! Toute personne amie de l'école souhaitant se joindre à nous est la bienvenue !

Nous comptons sur vous tous pour continuer à nous soutenir car nous avons bien conscience que c'est grâce à vous tous que tout cela est possible !



Maison médicale

Où en est le projet ?

Suite à l'enquête auprès des habitants de la commune effectuée au cours du 1^{er} semestre 2021, le projet maison de santé ayant obtenu le plus de suffrages avait été retenu.

Un groupe composé d'élus a été constitué pour travailler sur ce projet.

Nos premières actions ont été de rencontrer l'ARS (Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes) pour connaître les démarches à suivre en vue d'une possible implantation sur la commune, de rencontrer des élus d'autres communes et un médecin responsable d'une maison de santé. Nous avons aussi sollicité le soutien la commission Santé de RLV.

Un postulat s'est tout de suite dégagé : l'obligation d'avoir au moins un médecin généraliste avant d'entamer tous travaux.

A ce jour, la commune de Saint-Ignat n'est pas située dans une zone d'intervention prioritaire car plusieurs cabinets médicaux sont implantés sur les communes limitrophes. Après deux ans de travail, aucune démarche n'a pu aboutir et aucun généraliste n'a souhaité s'implanter sur notre commune. Toutefois si une opportunité se dégageait nous relancerions le projet.



Inauguration du graffiti du transformateur électrique

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques à Champeyroux, un transformateur avait été implanté aux abords de l'école.

En partenariat avec ENEDIS, il avait été proposé aux enfants de l'école (CM) de travailler avec un artiste graffeur pour en réaliser la décoration. Après avoir décidé ensemble des motifs à peindre, l'artiste "IGGY", de son vrai nom M. Martin, a initié les enfants sur l'art du graff et a finalisé la peinture de cet équipement en fin d'année scolaire 2022-2023.

Samedi 23 septembre, le Conseil Municipal a organisé l'inauguration du graffiti en présence de M. MACIAN, représentant d'ENEDIS, M. MARTIN (IGGY), l'artiste, les enseignantes et certains enfants ayant participé au projet, maintenant partis au collège mais qui sont, pour l'occasion revenus à l'école. Le transformateur est désormais paré de belles fresques sur le thème de la forêt et des lutins.

Pour rappel, le coût de projet s'est élevé à 1 525 € subventionnés par ENEDIS à hauteur de 700 €. Le solde a été financé par la Mairie.





Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure

La fin d'année 2022 a été assez complexe pour notre centre d'interventions avec la menace de fermeture et le vol de notre fourgon...

Nous avons tout de même maintenu nos engagements et notre présence au marché de Noël de Saint-Laure pour la vente des huîtres et pour profiter d'un moment convivial.

Les réjouissances de l'année 2023 ont débuté le 21 janvier avec une belle Sainte-Barbe sous la neige qui annonçait plusieurs rebondissements. Alors qu'il avait été évoqué une fermeture diurne de la caserne et le non remplacement du Véhicule de Première Intervention (VPI), volé et brûlé quelques mois plus tôt, ce jour-là il n'en est plus question. Deux promesses sont même faites par nos responsables politiques : de ne pas fermer en échange d'une double disponibilité pour aider les centres de secours voisins en difficultés sans nous mettre en péril, et l'arrivée d'un nouveau VPI pour le 1^{er} trimestre 2023. Il sera finalement livré début juillet.

Nous avons enchaîné sur la paëlla en mars qui s'est déclinée en 2 formules : le midi avec 200 parts à emporter et le soir sur place pour la soirée dansante avec une centaine de repas.

Enfin, après des années d'attente, nous avons pu repartir au mois de mai en voyage. Nous nous sommes réunis à une vingtaine de pompiers (actifs et anciens) pour une semaine aux Baléares !! Séjour formidable aussi bien pour les actifs que les anciens.

Le traditionnel repas champêtre s'est déroulé au mois de juin afin de réunir ceux qui ont participé à la vie de la caserne, ceux qui y participent ainsi que ceux qui donnent de leur temps pour que celle-ci vive encore de nombreuses années. Le repas a été suivi par des parties de pétanque, cartes, jeux en tout genre.

Nous avons également reconduit pour la 3^e année le bal du 13 juillet sur la commune de Saint-Laure. Ce bal fût un bon moment de convivialité pour petits et grands.

Pour la suite, il est encore trop tôt à l'heure où nous écrivons ces lignes pour savoir ce qu'il se passera mais nous espérons vous revoir très vite au détour de nos manifestations.

D'un point de vue opérationnel, le nombre d'intervention sera sûrement stable avec une centaine d'interventions. Nous n'avons à l'heure actuelle aucune nouvelle recrue. Après 25 années de service, Gilbert

Jouve a pris une retraite bien méritée. Nous avons également perdu l'un de nos anciens : Bernard Boilon. Nous adressons toutes nos pensées et notre amitié à la famille de cette figure connue de tous.

Nous vous remercions de l'accueil qui nous est réservé lors de la tournée des calendriers et sur toutes nos manifestations.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour vous adresser ainsi qu'à vos proches une belle année 2024, qu'elle vous apporte joie, santé et rires.



Le Banquet de la Sainte-Barbe est aussi l'occasion de remettre les médailles et galons de l'année.

Visite du moulin de Limagrain

Tellement grains !

Vendredi 16 décembre 2022 en fin d'après-midi, l'équipe municipale était invitée à visiter les entrailles du nouveau moulin à farines de Limagrain. Equipés pour respecter les normes d'hygiène rigoureuses, les élus ont parcouru les différents étages de la tour et ont été impressionnés par la taille des installations, les centaines de mètres de tuyaux acheminant les différentes sortes de graines de céréales et les farines.



Invers

Journée portes ouvertes du 9 septembre

La société Invers, installée sur notre commune depuis plusieurs années, développe une filière innovante de production de protéines locales et durables en élevant des vers de farine en partenariat avec des agriculteurs locaux. Pour permettre de visiter le nouveau bâtiment inauguré quelques semaines plus tôt, la société avait décidé d'organiser une journée portes-

ouvertes réservée aux habitants de Saint-Ignat. Plusieurs groupes se sont succédés pendant la matinée pour découvrir le concept d'Invers, le bâtiment appelé le « couvoir » dans lequel sont élevés les micro-larves d'insectes et enfin les produits finis : croquettes pour chat ou chien, aliments pour oiseaux, ...

Après cette matinée très bien organisée par les équipes d'Invers, un verre et un repas étaient offerts par la société à la salle polyvalente. L'organisation en fut confiée à l'association « Sur les pas de Romane » : buffet, apéritif, bonne humeur et musique ont conclu cette journée.



Le Tour de France...

... passe à Saint-Ignat



Énorme engouement de la population !





Cérémonie du 14 juillet

Cérémonies : le devoir de mémoire vu par des enfants de la commune

Chaque année, autour de 3 dates importantes, nous célébrons des hommes et des femmes qui se sont battus pour la France : 14 juillet, 8 mai et 11 novembre.

Avec leurs mots, nous avons demandé à Hugo, Camille, Juliette, Thibault, Lily, Liam et Adèle de nous expliquer le but d'une cérémonie commémorative et son déroulement.

A quoi ça sert une cérémonie commémorative ?

Lily commence par expliquer que ça sert à se rappeler les gens morts pour la France.

Hugo rajoute que c'est pour se rappeler les choses importantes de l'histoire de France et qui ont marqué le monde.

Le débat s'ouvre ensuite sur la question des morts pour la France. Thibault et Adèle précisent qu'il s'agit des personnes qui ont combattu pour protéger notre pays. Lily et Liam rappellent qu'il est important de se souvenir des personnes qui sont mortes pour nous, et Juliette complète en expliquant que grâce à eux on a pu garder notre langue française ! Les enfants sont d'accord avec Hugo, il faut considérer ces personnes comme des héros !

Où cela se passe-t-il ?

Juliette répond la première « c'est au monument aux Morts ». Hugo précise que sur ce monument sont inscrits la date et les noms de ceux qui sont morts à la guerre. Liam, lui, ajoute qu'au pied du monument des fleurs sont déposées afin de rendre hommage aux disparus.

Camille nous explique ensuite le déroulement de la cérémonie ; il y a un défilé accompagné de musique pour se rendre jusqu'au monument. Les musiciens jouent la Marseillaise. Les gens qui assistent à la cérémonie sont silencieux. Hugo nous explique que les musiciens reprennent les musiques qu'il y avait sur les champs de bataille « ouvrez le ban » et « fermez le ban ».

Qui y assiste ?

Il y a les gens du village dit Liam, Juliette continue en précisant qu'il y a aussi les pompiers et les musiciens. Camille et Thibault ajoutent qu'il y a Monsieur le Maire et le Conseil Municipal.

Juliette explique aussi que lors des commémorations sont proposés des bleuets à coller sur nos vêtements, ils sont aux couleurs du drapeau de la France. Le bleuet a été choisi comme symbole de

commémoration car c'était la seule fleur qui poussait sur les champs de bataille, complète Hugo.

Les enfants concluent qu'il est important de connaître l'histoire, de rendre hommage et de retenir ces événements pour éviter que cela ne se reproduise.



Cérémonie du 11 novembre



Groupe d'enfants interviewés

Balinzat

Par la volonté d'élus communautaires et de bénévoles motivés, des circuits balisés ont été créés en 2003 pour découvrir le territoire de LIMAGNE d'ENNEZAT. Afin de pérenniser le projet, d'entretenir les balisages et d'animer le territoire par la randonnée, l'association **BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT** naît en avril 2009.

Depuis, mieux connue sous le pseudo « BALINZAT », celle-ci vous propose :

- **une activité d'entretien des balisages** sur 7 circuits de randonnées pédestres et VTT représentant 115 km de chemins balisés sur les 14 communes de LIMAGNE d'ENNEZAT.

Depuis 2017, l'association BALINZAT est en convention avec la Communauté d'agglomération **RIOM LIMAGNE et VOLCANS(RLV)**. Cette activité est réalisée ponctuellement au printemps jusqu'au début d'été (implantation de poteaux, mise en place de balises PVC ou remplacement de celles-ci si elles sont détériorées, débroussaillage).

- **une activité d'organisation de manifestations à caractère sportif et familial** (VTT, randonnées pédestres) pour la promotion du territoire de LIMAGNE d'ENNEZAT et **à caractère culturel par la découverte du patrimoine** des 14 communes : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malintrat, Les Martres d'Artière, Martres-sur-Morge,

Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge. Les manifestations peuvent être réalisées en partenariat avec d'autres associations organisatrices.

- **une activité communication/gestion du site internet** où l'on peut :

- consulter les 7 circuits permanents avec possibilité de les télécharger ainsi que les propositions de circuits « découverte du patrimoine » des 14 communes,

- prendre connaissance des manifestations à venir,

- visionner les photos prises lors des manifestations...

<https://balinzat.wixsite.com/balinzat>

Saison 2022/2023

Pour cette saison, les objectifs annoncés ont été atteints.

La pandémie étant derrière nous, il est à noter une bonne reprise des manifestations locales qui peut influencer les participants à nos manifestations.

Balinzat s'efforce de promouvoir ses activités pour attirer de nouveaux adhérents mais il faut le reconnaître, le bénévolat s'essouffle ou s'oriente autrement- notre société comme le climat est en pleine mutation.

Notre groupe se compose actuellement d'une quinzaine de bénévoles qui opèrent lors de notre manifestation de Mars -Les dizaines de Limagne- mais se réduit à 9 en

moyenne dans la saison. De ce fait il est important de se retrouver lors de moments de convivialité pour souder le groupe : randonnée du nouvel an/galette, barbecue d'été, séjour d'automne en randonnées...

Aussi, afin de rester en contact avec les élus des 14 communes, les bénévoles se réunissent une fois par mois dans les salles communales prêtées gracieusement selon leur disponibilité.

Remercions **le conseil départemental** pour sa DALD (dotation animation locale décentralisée), Terra Volcana pour la communication de nos manifestations et RIOM LIMAGNE et VOLCANS pour l'entretien des circuits de randonnées **sans oublier les communes** qui soutiennent Balinzat par leur subventions communales.

Saison 2023-2024

Si les activités Balinzat vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles pour nos manifestations et l'entretien des balisages

Par courriel: balinzat@orange.fr

Par mobile: 06 88 49 60 72

Par courrier: Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat), G. JAMMET, 1 chemin des Marnes 63720 MARTRES SUR MORGE





Association des Anciens Combattants ACPG-CATM-OPEX

L'association ACPG-CATM-OPEX de Saint-Ignat vous souhaite une bonne année et une bonne santé à tous.

A Saint-Ignat, le nombre d'anciens combattants est malheureusement maintenant réduit mais cela ne nous empêche pas de participer aux commémorations nationales (8 mai, 14 juillet et 11 novembre), car c'est un devoir de mémoire dû à nos aînés partis combattre. L'association participe aussi à la vie de notre section au niveau départemental. A Clermont-Ferrand, nous avons à ce jour 66 sections d'anciens combattants dont des OPEX qui nous ont rejoints.

L'objet de l'association est d'aider ses adhérents, les renseigner, les conseiller et les secondar dans leurs démarches se rapportant à leur qualité d'anciens combattants. L'association défend les droits moraux et matériels du monde combattant. Elle s'est fixée pour mission de pérenniser la mémoire des anciens combattants.

**ACPG : Anciens Combattants
Prisonniers de Guerre**

**CATM : Combattants Algérie Tunisie
Maroc**

**OPEX : Opérations Extérieures (ex.
Libye, Liban, Mali etc).**

**ONACVG : Office National des Anciens
Combattants et Victimes de Guerre**

Groupement Formateur Limagne

**Le GFL a fait une belle
saison 2022/2023, avec de
bons résultats sportifs et
de belles manifestations
qui ont encore eu beau-
coup de succès.**

Nous avons pu renouveler cette saison nos traditionnelles manifestations : à Noël 2022 la vente de grilles pour gagner des bouteilles de champagne, notre repas annuel, encore complet comme l'an passé et qui s'est tenu à la salle des fêtes de Chappes. Nous avons innové cette année avec le tournoi en salle à Chappes les 21 et 22 janvier 2023 qui a vu les catégories U8/9 samedi et U10/11 dimanche prendre énormément de plaisir. Merci à M. le Maire de Chappes pour le prêt de la salle des fêtes et de la salle des sports.

Pour terminer, le tournoi de Pentecôte s'est déroulé les 27 et 28 mai 2023 au stade de Saint-Beauzire sous un magnifique soleil et dans une ambiance amicale. Nous tenons à remercier M. le Maire de Saint-Beauzire pour le prêt du complexe, ainsi que les employés municipaux pour leur aide à l'installation

et au démontage des structures.

Le GFL continue d'attirer les enfants et atteint un nombre de licenciés supérieur à l'année précédente, avec 220 licences, soit 35 de plus. Nous avons le plaisir de retrouver le niveau régional, avec la création d'une équipe U16 qui évoluera en R2 la saison prochaine. Nous avons également pour 2023/2024, la création d'une équipe U13 féminine mais malheureusement, nous perdons notre équipe U18 féminine.

Aux vues du nombre croissant de licenciés, nous continuons la structuration du groupement avec la création d'un poste en contrat civique.

**Nous remercions tous les clubs
de nous prêter leurs installations
sur lesquelles évoluent nos
jeunes pousses, ainsi que toutes
les communes de la Limagne qui
contribuent au développement de
notre groupement.**

*Pour tout renseignement :
bureau.gfl@gmail.com – 06.37.05.28.85*



Les Compagnons du Four



rallumer le four banal pendant une quinzaine de jour, et hormis le fait qu'il serve à nous régaler avec toutes ces cuissons variées, cela permet également l'entretien de ce petit patrimoine rural cher à tous les habitants. Les gourmands ont pu acheter à la boutique : pain rustique à la farine de Limagne, pain aux noix, pain aux graines de lin moissonnées cet été chez M. Ponchon à Lussat, le fameux « billot », la tarte à la bouillie locale, la pompe aux pommes, le pâté aux pommes de terre de Brice Mégemont à Entraigues, les terrines de campagne, et surtout les FAMEUSES tripes concoctées depuis de nombreuses années par Olivier, notre expert en cuisson de tripes au feu de bois !

Rétrospective 2023

Les Compagnons du Four fêtaient cette année leur 40^e anniversaire, c'est pourquoi une évolution dans les manifestations a été décidée.

La belote qui ne rencontrait plus le succès d'antan a été mise en pause pour le moment.



Samedi 10 juin, un voyage d'une journée « balade en Corrèze » a été organisé par les Compagnons du Four, pour les habitants de Champeyroux. Nous avons navigué sur la Dordogne à bord d'une gabare, bateau à fond plat traditionnel. Une promenade au fil de l'eau dans un cadre naturel et sauvage. On se laisse porter par le courant au calme. Suivis d'un temps libre pour flâner dans les rues d'Argentat et le long de la Dordogne. L'après-midi s'est poursuivi par la visite d'un site unique en Europe, le site des Pans de Travassac qui propose un voyage inédit dans la tradition ardoisière. Découverte du monde des ardoisiers qui, depuis le 17^e siècle, travaillent la pierre dans ce cadre tout à fait exceptionnel. On a tout appris sur les gestes et le travail de l'ardoise.

La fête de la Saint-Jean et sa fiesta mousse qui devaient être l'occasion de fêter le 40^e anniversaire des Compagnons du Four n'a pas pu avoir lieu comme prévu en raison de multiples manifestations organisées dans les villes et villages alentours, le même jour. Le concert a donc été reporté.

Le samedi 23 septembre nous avons organisé un concert gratuit où 2 groupes se partageaient la scène : de la musique de fanfare tzigane avec le groupe Ziveli Orchestar, et du rock celtique avec Ouberet. Ce concert était organisé en partenariat avec "La puce à l'oreille" de Riom pour la partie technique. Il s'inscrivait dans le cadre d'Art en territoire, mis en place par le Ministère de la Culture afin de favoriser l'accès à la culture en milieu rural. A cette occasion les Compagnons du Four ont proposé une restauration sur place avec un choix de box apéro ou de Burger ultra local : Bun's PAIN JACQUET, steak PA CANTAL, tomate VINCENT LIVEBARDON, confit d'oignons de BRICE MEGEMONT par MADEINCHAMPEYROUX, CANTAL AOP, roquette et frites GRELET PRODUCTION, sauce à la moutarde de Charroux. Cette manifestation a rencontré un véritable succès avec un public nombreux, et il n'est pas impossible que cet événement soit reprogrammé.

Malgré une météo incertaine et une pluie menaçante qui n'a pas atteint la frontière de Champeyroux, la Fête du pain a été organisée, comme chaque année le 2^e samedi d'octobre. Les nombreux brocanteurs et "bradeux" se sont installés dès 6h30 dans la rue principale du village et sur la place. La Fête du pain c'est surtout l'occasion de

Les Compagnons du Four remercient chaleureusement les bénévoles pour leur aide, les mécènes qui ont financé une partie du concert-anniversaire, ainsi que le public pour sa participation aux diverses manifestations. Nous vous attendons plus nombreux l'année prochaine, et souhaitons que de nouveaux membres nous rejoignent afin de découvrir la cuisson au feu de bois. Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024 et nous vous présenterons prochainement le détail des événements prévus en 2024.



Sur les pas de Romane



Bonjour à toutes et tous,
Cette année, après 3 ans sans événement, ce fût un réel bonheur de vous retrouver lors des manifestations que nous avons organisées ou auxquelles nous avons participé.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui, grâce à leurs dons, nous ont soutenus durant ces trois années difficiles ainsi que la commune pour le prêt des installations communales et le CCAS pour son soutien. Un grand merci aussi à l'ensemble des 130 bénévoles qui nous

aident lors des différentes manifestations. Quel bonheur et quelle chance d'avoir une équipe aussi nombreuse, complémentaire, motivée, efficace, dévouée et sympathique.

Du 24 novembre au 24 décembre 2022, pour la 15^e année consécutive, nos bénévoles se sont relayés pour l'opération paquets cadeaux à Oxybul à Jaude. **Vous pourrez de nouveau nous retrouver à notre poste cette année à partir du 18 novembre 2023.**

Le week-end des 25 et 26 mars, nous vous avons proposé notre traditionnel « Quizz enchères », avec beaucoup de bonne humeur et de nombreux fous rires. Cette soirée bon enfant permet de se réunir en famille, entre amis et de se confronter à d'autres personnes autour de questions du quotidien (d'actualité ou venant de jeux télé) permettant de gagner des points pour acheter aux enchères des cartons de lots surprises, et de repartir les mains chargées de cadeaux. **En 2024, cette soirée aura lieu le samedi 23 mars à la salle de Saint-Ignat.** Elle sera suivie le dimanche 24 mars de notre loto, avec 30 à 40 lots d'une valeur totale d'environ 3 000 €.

En juin et septembre, nous avons eu la chance d'être partenaire de l'entreprise Invers à Champeyroux lors de son inauguration.

Les 19 et 20 août 2023, l'association (72 bénévoles cette année) a une nouvelle fois été partenaire de l'Ironman de Vichy (présent depuis 2016), en tenant un ravitaillement course à pied. **L'aventure sera reconduite le dimanche 1^{er} septembre 2024.** Cette année, pour la 1^{re} fois, Ironman a décerné des prix et nous sommes très fiers de l'équipe qui a reçu l'Award « meilleurs bénévoles » et « meilleur stand ».

Le 9 septembre, nous avons relancé le festival VolcaZik avec la présence de trois groupes qui se sont relayés durant cet après-midi de canicule. Cet événement, qui aurait mérité plus de fréquentation, fût néanmoins un super show avec une ambiance chaleureuse.

Tous les fonds récoltés lors de ces événements ainsi que vos dons nous aideront à financer l'achat d'un véhicule adapté pour Romane.

Vous pouvez :

- soutenir financièrement l'association en envoyant vos dons à « Sur les pas de Romane », 2 rue de la Vallauze, Tirande, 63720 Saint-Ignat.

- rejoindre l'équipe bénévole ou réserver vos places pour les manifestations, par mail « surlespasderomane@yahoo.fr »





Limagne Basket



C'est reparti pour une nouvelle année !

Cette saison le Limagne Basket compte plus de 155 licenciés répartis en championnat UFOLEP et FFBB avec des équipes de 7 à 77 ans, ou presque !

Entre entraînements, plateaux et matchs, les dix équipes exercent leur activité favorite au gré de leurs calendriers respectifs. Aux côtés des joueur(se)s, les bénévoles, composés des parents, entraîneurs et membres du

bureau officient pour assurer table de marque, arbitrage et bien sûr buvette pour permettre à chacun de partager un moment de convivialité après les instants sportifs.

Sans tous ces volontaires les rencontres ne pourraient pas avoir lieu, aussi il nous paraît évident de profiter de cette occasion pour tous les remercier chaleureusement. Un grand merci également à nos sponsors qui nous ont, cette saison encore, renouvelé leur confiance et participent ainsi au renouvellement et à l'acquisition de jeux de maillots, ballons ou autres matériels.

Petit point calendrier des festivités 2024 :

- le loto du club aura lieu le 27 janvier à Chappes,
- le repas dansant le 1^{er} juin à Ennezat
- et enfin l'Assemblée Générale du club le 29 juin à Surat.

Pour en savoir plus ou savoir quand et où venir encourager nos équipes, n'hésitez pas à suivre l'actualité de votre club sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram @ LimagneBasket. Pour tout renseignement vous pouvez nous écrire un mail à l'adresse: limagnebasket@gmail.com.



Entente Sportive Champeyroux Surat - Les Martres sur Morge



**Les valeurs de
solidarité
et de « combat »
ont permis
à l'ESCSM**

**d'assurer son maintien en
troisième division départe-
mentale sur les 3 derniers
matchs de la saison passée.**

Avec un effectif renforcé en qualité, le club de Champeyroux et ses 25 licenciés seniors poursuit sa dynamique de victoires en ce début de saison 2023/2024 en proposant un football efficace et offensif (25 buts marqués en 5 matchs) sous les ordres du capitaine Aymeric Gadeau. Cet état d'esprit s'exerce également hors du terrain avec de nombreuses manifestations où la bonne humeur est de rigueur. Club fondateur du Groupement Formateur Limagne (GFL) et ses plus de 200 licenciés, l'ESCSM présente 42 jeunes joueurs qui évoluent dans les différentes catégories (de l'école de foot au U18) tant féminines que masculines avec cette année une équipe U16 au niveau régional 2.

Le stade de Surat accueille, outre les rencontres de l'équipe senior, une partie des rencontres U15 et U16 mais aussi la formation de gardiens du GFL (entraînement spécifique animé par Maxime Gaye).

- Entraînement équipe Sénior : mercredi et vendredi soir
- Contact : Stéphane BOROT, Président - 06 77 19 69 95
- Entraîneurs : Jérémy COMPTE et Quentin BOISSONNEAU
- Entraîneurs GFL : Maxime GAYE - Loïc GIRARD

Le bureau de l'ESCSM est composé de :

Président : Stéphane BOROT ;
Vice-président : Benjamin CHASSANG ;
Secrétaire : Jean-François LIABOEUF ;
Trésorier : Frédéric VEXENAT ;
Les membres : Dominique ALVAREZ, Sébastien BLIN, Alexandre BRULEY, Adrien DESFARGES, Aurélien GIRARD, Aurélien RACAT, Joris MORDIER, Fabien AJASSE.

Joueurs, éducateurs, bénévoles n'hésitez à venir nous rejoindre.



L'ensemble du bureau et les joueurs tiennent à remercier l'ensemble de leurs partenaires (mairies et entreprises) sans qui le club ne pourrait pas vivre.

Les joueurs, bénévoles, et dirigeants vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Retrouvez toute l'actualité de l'ES Champeyroux sur les réseaux sociaux (merci Alex BARBALAT !) et sur <https://www.facebook.com/ESChampeyrouxSM>



L'association GOOD MOUV est née !

GOOD MOUV a vu le jour en août 2023. Elle a été créée dans une volonté de mettre à l'honneur la Santé et le Bien-Être au plus près de chez soi.

Pour cela, différentes activités de détente, loisirs, bien-être, sportives ou culturelles vous seront proposées durant l'année. L'association s'adresse ainsi à toute personne de la commune et des alentours, souhaitant se ressourcer et prendre soin d'elle.

Fin septembre 2023 a eu lieu la première journée de découverte de relaxation au travers d'un voyage sonore. Cette séance entièrement gratuite a connu un franc succès, puisque les inscriptions ont été clôturées en seulement 2 jours !

Cet élan des participants confirme notre volonté à proposer ce type d'activités et nous met en joie à l'idée de poursuivre dans cette voie.

Ainsi, tous les derniers mercredis du mois nous vous proposerons de la relaxation par des voyages sonores de 20h à 21h30, à la salle des fêtes de Saint-Ignat. Mais quesako au juste que ces voyages sonores ?... Et bien il

s'agit de séances de relaxation par les sons et les vibrations issus de différents instruments de musique comme des bols tibétains, des gongs, des carillons et bien d'autres instruments. Cette technique ancestrale appelée Sonothérapie, a plus de 3000 ans, et n'a cessé d'être pratiquée depuis lors. On la retrouve majoritairement en Asie, mais elle se développe de plus en plus en occident, pour notre plus grand bonheur !

En 2024, nous poursuivrons nos propositions par plusieurs « journée bien-être ». Ces journées seront dédiées à la (re) découverte de diverses activités telles que : la réflexologie plantaire, des massages bien-être, la sophrologie, la sonothérapie, les soins énergétiques, l'EFT et bien d'autres. Chacun pourra s'inscrire aux ateliers de son choix afin de pouvoir bénéficier des soins qu'il souhaite recevoir durant cette journée.

Alors, à vos agendas !

Tous les derniers mercredis du mois : voyage sonore de 20h à 21h30, salle des fêtes de Saint-Ignat, 25 € par personne. Réservation obligatoire (nombre de places limité).



Journées bien-être :

- Samedi 17 Février (salle des fêtes de Buxerolles)
- Samedi 13 Avril (salle des fêtes de Saint-Ignat)
- Samedi 8 Juin (salle des fêtes de Buxerolles)
- Samedi 5 Octobre (salle des fêtes de Saint-Ignat)

Grâce à ces différentes activités de bien-être, nous espérons pouvoir répondre à vos envies, et susciter aussi votre curiosité afin de découvrir certaines disciplines qui vous sont peut-être encore méconnues.

Dans l'attente de vous rencontrer et partager avec vous, nous vous souhaitons le meilleur pour 2024. Prenez bien soin de vous et à bientôt !

Renseignements auprès de la secrétaire, Folavril, au 06.69.57.35.22.

Les Compagnons du Marais de Tirande



Repas d'été

Cette année encore, l'association Les Compagnons du Marais de Tirande a permis aux habitants de se réunir pour le traditionnel repas d'été qui a eu lieu le samedi 1^{er} juillet.

Autour d'un apéritif convivial en extérieur et malgré un temps maussade, les discussions allaient bon train. S'en est suivi un repas à l'intérieur de la salle toujours dans la bonne humeur qui a favorisé les rencontres et les échanges entre habitants, ce qui est très apprécié de tous chaque année.

Halloween

Les enfants et adultes de Tirande se sont réunis nombreux dimanche 29 octobre, déguisés et maquillés, pour aller chasser les bonbons. La récolte a été exceptionnelle, petits et grands étaient enchantés de leur après-midi, organisée par l'association Les Compagnons du Marais de Tirande.



Des Acolytes de plus en plus nombreux à Champeyroux !

Les Acolytes sont nés d'un groupe d'amis ayant pour envie d'animer leur village autour de fêtes pour les enfants. Depuis deux ans ils ont été rejoint par de nombreux champeyrounais devenus les amis des Acolytes. Grâce à eux, l'association a pu offrir aux villageois 4 temps forts répartis sur l'année : Noël, la Chasse aux œufs de Pâques, la Fête à l'Ancienne et Halloween.

Pendant **la période des fêtes de Noël**, avec la générosité de nombreux habitants et les mains de petits et grands lutins, Les Acolytes ont décoré et illuminé la place, accrochant guirlandes, cadeaux et faux sapins visibles durant toutes les vacances de fin d'année. A l'issue de cet après-midi de décoration chacun s'est vu offrir un verre de vin chaud ou de cacao en présence du Père-Noël !

Durant **le week-end de Pâques**, de nouveau réunie sous un beau soleil, l'association a organisé une chasse aux œufs où de nombreux enfants ont pu découvrir de vieilles légendes de notre village : les plus jeunes sont partis traquer l'homme des bois. Tout au long du chemin, l'histoire de cet ancien ermite né à Champeyroux au siècle dernier leur a été comptée. Après avoir rempli leurs paniers, ces chasseurs de chocolat ont eu la chance de croiser son sosie accompagné du Lapin de Pâques. Quant aux plus grands, ils ont dû déchiffrer les énigmes et les rébus les menant sur les traces du dernier tailleur de Champeyroux. Ils ont découvert qu'à cette époque des

loups peuplaient les bois entourant la Morge et que notre tailleur a eu la malchance de se trouver nez à nez avec certains d'entre eux. Après avoir trouvé la croix des ciseaux érigée en l'honneur du vieil homme, c'est aussi bien chargés de chocolat que nos plus grands explorateurs sont rentrés, non sans avoir croisé un loup sur leur passage... En fin de journée, tous ces efforts furent récompensés par un ballotin de chocolats offert à chaque enfant. Nous remercions les aînés du village qui ont pris le temps de partager leur souvenirs autour de ces deux ancêtres, permettant ainsi aux Acolytes de transmettre les légendes de Champeyroux aux plus jeunes.

Pour sa deuxième édition, **La Fête à l'Ancienne** a réuni toutes les générations pour débiter les vacances d'été. Samedi 8 juillet, Les Acolytes et leurs amis ont animé la place et invité petits et grands de la commune à rejouer aux jeux anciens (pêche aux canards, chamboule-tout, lancer d'anneaux, etc.). Le soleil aidant, tous ont profité d'un très bon moment. La journée s'est prolongée jusqu'au soir autour d'un moment festif.

Une nouvelle fois réunis, les amis des Acolytes ont disposés citrouilles, fantômes et autres squelettes pour transformer la place en **village d'Halloween** et accueillir sorcières, vampires et petits monstres à la recherche de bonbons à se partager. Ainsi, 3 groupes d'enfants ont profité des derniers rayons de soleil du mois d'octobre pour défiler dans

les rues du village. Le butin à partager fut de nouveau très impressionnant et chacun a pu repartir avec un gros sac de bonbons !

Nous remercions tous les habitants d'avoir aidé les enfants à remplir l'énorme marmite de friandises.

Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles aventures !





Plusieurs manifestations ont émaillé l'année des Déchênés de Villeneuve.

Nouvelle édition pour **l'Open du four** en avril : en plus des pains cuits au four, les Déchênés ont ouvert les portes du four aux habitants de Villeneuve pour concocter des petits plats sucrés ou salés, à partager. Puis, place au festin dans la salle où bonne ambiance et convivialité étaient au rendez-vous.

Cette année, les Déchênés de Villeneuve ont aussi lancé leur tout premier **vide-grenier**. Sous le soleil estival de juin, les enfants se sont bien amusés dans le château gonflable (offert par l'association), tandis que les parents sirotaient un verre à la buvette. Un grand merci à tous les participants et visiteurs ! Ils planchent déjà sur une nouvelle édition pour l'an prochain !

Après le succès de l'an passé et vu l'engouement, la **soirée Karaoké** était incontournable. En septembre, la deuxième édition a fait salle comble avec plus de 100 participants. Tout le monde était invité, et on a eu droit à de véritables moments d'émotions ou de joie collective. Une soirée pleine de talents et de bonne humeur.

Et bien sûr, il y a eu d'autres événements comme la **soirée Halloween** ou **l'après-midi jeux de société et jeux en plein air**, toujours un succès. Des moments sympas entre voisins, de chouettes rencontres pour les nouveaux habitants.

Les Déchênés remercient les Villeneuvois qui sont toujours au rendez-vous pour ces événements. Vous êtes la raison pour laquelle notre village reste aussi dynamique et vivant !

Pour rappel, les membres du bureau de l'association sont :

M. Robin Johan (Président), M. Jourde Romain (Secrétaire), Mme Brossard Emeline (Secrétaire adjointe), Mme Perrin Cécile (Trésorière).

Appel à bénévoles : si des habitants de Villeneuve l'Abbé souhaitent devenir membres actifs, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres de l'association.

L'ensemble des membres de l'association ainsi que les habitants de Villeneuve l'Abbé remercient chaleureusement Guy d'Arzac, qui a quitté la présidence de l'association en 2023.





Marché ACTE Auvergne



Potée Auvergnate

Ainsi le jeudi 6 juillet, le comité remettait un chèque de 750 € à Acte Auvergne qui apporte un soutien important aux enfants atteints de cancer ou de leucémie.

TRI DES ORTIES

Nécessaire, délicat, pas toujours très apprécié, voir même détesté par certains !!! Le tri des orties est une opération indispensable à la réussite de la fête qui porte son nom.

Le tri des orties s'est déroulé le samedi 6 mai et a réuni tous les volontaires pour cette tâche ingrate !

La récolte de l'ortie le long de la Morge est principalement assurée par notre dévoué Jérôme et le tri a débuté dans une bonne ambiance. Pendant plusieurs heures, il nous faut séparer les plus jolies feuilles de leur branche, les laver, les essorer puis les cuisiner. Ensuite la cuisson diffère selon que l'on souhaite une base pour des produits sucrés ou pour des produits salés. Evidemment, amis lecteurs, nous ne vous révélerons pas tous nos petits secrets de préparation et nous vous donnons RDV début septembre pour découvrir les produits à l'ortie !

FÊTE DE L'ORTIE

C'est vrai sans prétention

J'ai mauvaise réputation

Qui s'y frotte s'y pique

Une chance aux jeux olympiques ?

Pourquoi pas pour mes vertus !

A Saint-Ignat, je suis déjà au menu !

Dimanche 3 septembre, l'Ortie était au menu de la fête.



Concert des WHAT'S



Après le dur labeur du service, toute l'équipe a bien droit à son repas

Le Comité des Fêtes

Dynamisme et engagement



On a souvent tendance à oublier que derrière les événements ou les festivités on trouve un Comité des Fêtes qui organise tout de A

à Z. Un Comité des Fêtes réunit des personnes bénévoles désireuses de dynamiser un secteur ou un lieu. L'objectif, bien évidemment, est de réussir avec brio et dans la bonne humeur les événements organisés.

Aussi sous la présidence de Patrick Palmier, le Comité des Fêtes de Saint-Ignat 2022/2023 est composé de :

Raphael Malzieu : vice-président

Sébastien Arzalier : trésorier

Arnaud Valencony : trésorier adjoint

Cécile Malzieu : secrétaire

Cécile Bertrand : secrétaire adjointe

Membres : Philippe Cartailier, Christian Chatelain, Jérôme Duissard, Aline Faye, Jean-François Griffet, Claudie Guilbaud, Christine Joly, Marlène Neuville, Isabelle Palmier, Jeannot Walch, Roxane Malzieu, Alix Arzalier.

Et bienvenue à : Mylène Thomas, Léa Thomas, Alice De Brito, Prescilia De Brito

de se désaltérer à la buvette. A l'issue du loto, tous les lots ont été gagnés (bons d'achats, panier gourmand, saucisson, télescope, plancha, brioche, chocolats, cuit vapeur, appareil à raclette...). En tout plus de 45 lots étaient mis en jeux.

POTÉE

C'est vrai sans prétention

J'ai bonne réputation

Qui me déguste m'apprécie

Une chance pour les papilles

A St Ignat, je suis incontournable !

La 37^e potée auvergnate s'est déroulée samedi 11 février et c'est une soirée incontournable. Nous avons repris les ingrédients indispensables au bon déroulement de cette soirée, c'est-à-dire : notre très sympathique Pascal dans le rôle d'animateur, notre chef traiteur dans le rôle du cuisinier du plat principal et nos fidèles membres du Comité dans les rôles annexes mais indispensables : préparation des tartes aux pommes et de la bouillie, service en salle, préparatifs et rangement... Une organisation bien rodée pour accueillir les 150 convives. La soirée se terminait au rythme de la musique et les participants s'en donnaient à cœur joie sur la piste de danse.

MARCHE POUR ACTE AUVERGNE

C'est vrai c'est un soutien

Financier c'est un moyen

Qui peut aider, vient

Pour Acte Auvergne

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes organise une journée d'animation au profit de l'Association Acte Auvergne. Ainsi dimanche 14 mai : balade, marché aux fleurs, vide grenier ainsi qu'une livraison de plat à emporter étaient au programme à Buxerolles.

Malgré une préparation perturbée par la pluie la semaine précédente et une présence moindre de brocanteurs le jour J, la bonne participation au marché aux fleurs a permis un résultat correct.

LOTO

Parfois c'est une passion

Impossible la négociation

Quine et c'est gagné

Au loto, on va s'amuser !

Le loto du Comité des Fêtes s'est déroulé le dimanche 6 novembre 2022 dans la salle des fêtes rénovée. C'est donc dans un cadre agréable et spacieux que les amateurs de loto ont tenté leur chance ! La participation du public a été un peu faible et le résultat s'en est malheureusement fait ressentir. Durant l'après-midi 15 parties se sont déroulées. Deux entractes permettent aux plus gourmands de se restaurer en crêpes et

Au programme : Casse-croute de 9h à 13h
Batterie-fanfare L'Epi d'or d'Entraigues à 10h
Conférence sur les remarquables propriétés de l'Ortie de 10h à 13h
Concert des WHAT'S (ambiance rock, pop-rock, blues...) à 15h30 sur le podium

Toute la journée et sous un soleil de plomb, expositions variées artisanales et artistiques, produits régionaux, produit bio, produits culinaires, sucreries, miel... ont animé la journée. Etaient également installés des brocanteurs, des jeux et animations pour enfants et bien sûr le stand des produits à l'Ortie. Ce stand proposait de multiples produits comme la soupe, les cakes, madeleines, pain, pâtes, confitures, savons, shampoing... Chaque année le choix s'étoffe, cette année a vu l'apparition de meringues à l'ortie ! Bravo à tous les cuisiniers, pâtisseries, marmiteux qui, inventent de nouveaux produits à l'ortie.

Un grand merci également à la quarantaine de bénévoles qui aide au bon déroulement de la fête : préparation des repas, service, vaisselle, accueil des brocanteurs, mise en place des barnums... C'est tout une organisation à prévoir bien avant la fête. La Fête de l'Ortie n'existerait pas sans vous et nous avons été ravis d'accueillir de jeunes aidants, notamment au poste du service et c'est avec beaucoup de dynamisme et d'attention qu'ils ont honorés leur poste ! Un grand bravo ! Merci également à M. le Maire de Saint-Ignat pour son aide et à l'ensemble des élus aux alentours pour les prêts de matériels.

La Fête de l'Ortie fut une journée non-stop, appréciée des promeneurs, festive et connue

d'un public qui vient des 4 coins du département (voir plus) : curistes, vacanciers...

Le lendemain : lundi 4 septembre se déroulait le 12^e prix cycliste de l'ortie, organisé par le vélo-club beaumontois.

SOIRÉE BILAN

Une réunion s'est déroulée le vendredi 29 septembre pour faire le bilan de la Fête de l'Ortie avec toutes les personnes participantes. Nous avons abordé les points à améliorer mais aussi constaté que les points positifs étaient nombreux. Ceci pour alimenter notre réflexion pour 2024.

La soirée se terminait par le pot de l'amitié afin de remercier bénévoles et sponsors.

FERMIER D'OR

Regarder, humer, goûter et enfin noter !

Depuis plusieurs années, les membres du Comité des fêtes sont invités à participer au jury du Concours du Fermier d'or.

380 produits fermiers répartis en 43 catégories ont été évalués cette année par les jurys lors du concours du Fermier d'or qui s'est déroulé du 19 au 21 septembre. Organisé par la Chambre d'Agriculture, ce concours braque les projecteurs sur des produits fermiers. A ce concours, le jury n'est pas composé de professionnels mais uniquement de « consommateurs » qui jugent sur des critères bien définis, mais selon leur propre goût.

C'est important de valoriser les produits fermiers et une médaille au concours a un impact non négligeable pour les producteurs. Cette année,

les glaces, les nougats, les escargots ont fait leur entrée.

Le palmarès est donné lors du Sommet de l'Elevage qui se déroule à Cournon en octobre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Comme à son accoutumée, l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 10 novembre a commencé par une rétrospective des manifestations écoulées. Même si l'ensemble des animations s'est bien déroulé, il a été noté une faible fréquentation du public lors du loto 2022 et un nombre peu important de brocanteurs lors de la marche de mai 2023 à Buxerolles.

Le bilan financier présenté par Sébastien fait apparaître un résultat équilibré ; ce qui nous permet de commencer l'exercice 2024 avec sérénité.

Nous nous sommes réjouis d'accueillir Alice et Prescilia durant l'année 2022/2023. De plus, deux nouveaux membres (Magalie et Anthony) sont venus grossir les rangs du Comité qui compte aujourd'hui 24 membres.

Si vous souhaitez nous rejoindre, rien de plus simple : vous pouvez venir nous rencontrer lors de réunion ou nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : comite.saintignat@gmail.com

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons des idées à échanger et plus nous ferons évoluer l'animation de la commune !

L'ensemble des membres du Comité vous présente ses meilleurs vœux. Cap sur 2024 à Saint-Ignat !

Un temps pour soi



L'association Un temps pour soi créée en septembre 2019 propose 2 cours de QI GONG et 1 cours de Pilâtes chaque semaine, hors vacances scolaires.

- QI GONG le mardi de 19h30 à 21h et le vendredi de 9h30 à 11h
- Pilâtes le mardi de 18h à 19h

Cette année 33 personnes sont inscrites aux cours (16 au QI GONG et 19 au Pilâtes) et 15 habitent sur la commune de Saint-Ignat.

Notre objectif de proposer des activités de détente, sportives, artistiques ou culturelles centrées sur le bien-être et la découverte de soi pour les habitants de la commune et alentours répondait à un réel besoin.

Cette année écoulée nous avons également proposé une soirée conférence, suivie d'un atelier sur le thème « vos maladies ont un sens » animé par Emmanuel Croizet, qui a eu un franc succès. Pour l'année 2023-2024 d'autres soirées-conférences et ateliers seront proposés.

Nous tenons à remercier vivement la municipalité pour la mise à disposition des salles communales et sans qui toutes ces actions ne pourraient être réalisées.

N'hésitez pas à venir découvrir le QI GONG ou le Pilâtes, il faut savoir prendre du temps pour soi !



Intervillages 2023 : Vous nous avez manqué !



Mais où étiez-vous, camarades de Saint-Ignat, pour la 5^e édition de l'Intervillages ? Nos appels répétés n'ont pas trouvé échos dans vos cœurs cette année. Quel dommage. Nous espérons que ce n'est que partie remise et vous attendons d'ores et déjà pour l'édition de 2025 !

Pour vous tenir en haleine, voici un résumé de l'édition 2023 ; une édition riche en **EMOTIONS** !

Et dire qu'il y a 18 mois nous – ou plutôt je – m'apprêtais à faire le **DEUIL** de cette association que j'avais vu naître 10 ans plus tôt. Le dernier Intervillages était alors un lointain souvenir, la COVID était passée par là et l'engouement associatif avait perdu de sa ferveur. J'étais prête à tirer ma révérence, ma mission étant accomplie : chacune des 4 communes avait reçu son Intervillages.

Et puis j'ai eu la **SURPRISE** qu'une poignée de camarades ne s'avoue pas vaincue et propose de « tenter une dernière fois » l'aventure. Trois forums d'associations plus tard et 6 recrues fraîchement débarquées, voilà que les démissionnaires faisaient marche arrière en se disant « pourquoi pas ». La machine était relancée...

Il ne m'en a pas fallu plus pour retrouver **CONFIANCE** et me remettre en route avec cette belle équipe revisitée : Les « anciens », forts de leur expérience, seraient de solides appuis ; les « nouveaux » apporteraient fraîcheur et idées inédites. La mayonnaise avait pris, il était temps de se mettre au boulot !

Les semaines ont passées, les mois ont défilé, et une **INQUIETUDE** de plus en plus grande m'envahissait : où pouvaient bien être nos camarades de Saint-Ignat ? Ni les prospectus dans les boîtes à lettres, ni notre présence aux forums des associations n'ont su susciter l'engouement pour l'Intervillages. Un dernier SOS lancé auprès des associations m'a confirmé le pire : les chasubles rouges resteraient dans le carton cette année... Quelle **TRISTESSE** ! Ainsi va la vie, on s'est alors dit que ce n'était que partie remise.

Pendant ce temps, non loin de là, l'**ENTHOUSIASME** gagnait le village de Saint-Laure. Alors que les autres équipes n'en étaient qu'à leurs balbutiements, les Escargots avaient



déjà rameuté bon nombre de coéquipiers, ben décidés à conquérir le bouclier ! Alors le jour-J les Escargots sont venus, ont été valeureux, notamment au lancer d'œufs, mais n'ont malheureusement pas vaincu. Toutefois c'est avec beaucoup de **SOULAGEMENT** qu'ils se sont débarrassés de la cuillère en bois en montant à la 3^{ème} marche du podium. Ah cette cuillère en bois, elle leur collait aux doigts depuis 3 éditions ! Savez-vous qui est parti bon dernier avec la cuillère en bois ? Le Lièvre de Clerlande ! La Fontaine avait raison, rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Oulala, je sens que je vous ai perdu... oui, oui, vous avez bien lu, le Lièvre de Clerlande. Comment a-t-il débarqué dans l'histoire celui-là ? Par un simple coup de téléphone (les lièvres sont modernes de nos jours !). Petit flash-back : avant même qu'on ne sache que Saint-Ignat serait absent de l'édition, Clerlande a frappé à ma porte (ou plutôt à mon téléphone). Quel **ETONNEMENT** ! Leur comité des fêtes demandait si on accepterait de leur présenter notre concept et pourquoi pas de les inclure dans l'aventure. Qu'à cela ne tienne ! Prenons la **MOTIVATION** quand elle se présente. Et on peut dire que les Lièvres de Clerlande ont été motivés. Ils ont accepté de prendre pour cette année les chasubles rouges laissées vacantes par les Orties et n'ont pas démerité sur les épreuves.

Celles qui ont eu un beau parcours cette année, ce sont les Grenouilles de Surat. Elles ont excellé au tir à la corde et ont notamment remporté le défi « la course des Grenouilles ». Il faut croire que ce défi leur était prédestiné. Quelle ne fut pas leur **JOIE** de se voir accéder (ENFIN !) à la première marche du podium et de brandir le bouclier ? 10 ans qu'elles attendaient cela ! La

LIESSE s'est alors emparé des Marais de Surat et les Rainettes ont coassé jusqu'à tard dans la nuit. De l'autre côté de la Morge, c'est plutôt l'**AMERTUME** qui régnait chez nos camarades Martrois. Invaincus sur les 4 premières éditions, voilà qu'ils sont exæquo avec Surat à l'issue de l'ensemble des défis ! 23 points chacun ! Une première dans l'histoire de l'Intervillages ! Comme ce point de règlement n'avait pas été anticipé, il nous a fallu trancher : après concertation avec les Capitaines, le nombre de victoires sur les épreuves sportives ont donné Surat vainqueur. Les Poissons des Martres repartent avec les honneurs, mais aussi beaucoup de **DECEPTION**. Cette 5^{ème} édition restera comme une des plus belles et des plus chaudes que nous ayons connue. Je profite de ces colonnes pour remercier chaleureusement toute mon équipe. Quelle **FIERTE** de pouvoir compter sur vous, compagnons d'un jour ou de toujours. Je vous adresse toute ma **GRATITUDE** pour votre implication sans faille. Un immense merci également aux capitaines et arbitres, aux municipalités, aux associations voisines pour leur prêt de matériel, mais aussi à l'ensemble des joueurs et participants sans qui cette manifestation n'aurait aucun sens.

Je vous laisse quelques mois pour souffler et je vous donne rendez-vous à l'automne 2024 pour poursuivre l'aventure : quelle **EXCITATION** de vous retrouver en 2025 !

D'ici là prenez soin de vous.

Belle année 2024.

Caroline LABBE, Présidente de l'Intervillimagne

Pour nous contacter d'ici là : 06.74.35.49.85 ou caro-labbe@orange.fr

Association de chasse des habitants de Saint-Ignat Buxerolles Tyrande

Monsieur le Maire a contacté le président de notre association de chasse, M. Hervé Thave, dans le but d'implanter des haies sur notre territoire. Notre association a accepté et M. Jean Claude Cibert Goton, adjoint et chasseur, s'est occupé de l'aspect administratif.

Accompagné de chasseurs, M. le Maire a choisi le chemin du Passou et le chemin de Beaulieu (deux chemins aptes à recevoir des haies). La préparation du terrain et la pose des bâches ont été effectuées par les chasseurs. La Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme a fourni les plans et les bâches gratuitement.

Le matin du 14 mars, M. le Maire, M. Christian Duissard, administrateur à la F.D.C.63, M. Pascal Crégu, technicien FDC, Mme Justine Michaud, agent FDC, des parents d'élèves et les chasseurs se sont mis à l'œuvre pour planter la haie chemin de Beaulieu (75m). Toutes ces personnes se sont retrouvées à la salle de Tyrande pour un repas préparé et offert par les chasseurs.

L'après-midi, les élèves de l'école communale sont arrivés au chemin du Passou (2^e haie 185 m) deux par deux, en rang, un grand et un petit, accompagnés dans leur trajet pédestre par leurs professeurs et des parents d'élèves. Mme Justine Michaud a fait deux groupes d'élèves et elle a expliqué les bienfaits pour la nature, les insectes, les animaux et aussi pour tous les habitants de notre commune qui eux aussi profiteront de ces haies. Pendant ce temps, M. Pascal Crégu explique aux autres élèves comment planter ces tous petits arbustes avec plein de délicatesse. Les groupes s'inversent et c'est parti !

La plantation finie, les élèves sont repartis vers leur école et en passant ils se sont arrêtés au four pour un goûter que les agriculteurs avaient fait sponsoriser par la célèbre coopérative en partie présente sur notre commune. Les élèves étaient ravis de cet après-midi de plantation ainsi que l'équipe éducative et les parents d'élèves.

Les amis de la pétanque de Saint-Ignat



Bilan satisfaisant pour cette première année

Chers et futurs adhérents, le bilan pour cette première année est très satisfaisant. Bien que nous soyons inclinés de peu juste avant les phases finales du CDC, le club passe de division 1 à promotion d'honneur : « Bravo les joueurs ! ».

Nous espérons que l'année 2024 sera aussi riche en partages, émotions, surprises et bien sûr avec ces moments de convivialité partagés avec nos adversaires, que ce soit chez nous ou à l'extérieur, tout au long de cette belle année.

Bien que n'ayant pas été gâtés par le Comité pour les nombreuses fois où nous avons dû recevoir, nous tenons à remercier M. le Maire pour avoir mis un local à notre disposition pour ces événements.

Bien sûr cette activité engendre des coûts et nous recherchons des sponsors. Par conséquent nous recherchons les soutiens d'entreprises locales qui pourraient nous aider. Nous afficherons leurs noms et logos sur tous les joueurs.

Nous espérons que nos compatriotes seront en nombre pour cette nouvelle saison d'aventure et qui sait, il y aura peut-être des champions ou des championnes qui sommeillent en vous.

Pour tout renseignement et pour les licences, contacter :

Le Président :

Christian HORN - 06 69 70 02 57

Le trésorier :

Philippe LEBRUN - 06 31 53 72 13



L'association LE GROS MONSIEUR D'ABORD

présente Comme à la maison et LUD'S



Comme à la maison

Nous avons eu le plaisir en 2023 d'accueillir les groupes ou musiciens suivants pour les concerts de COMME A LA MAISON (CALM) : Handaneya, Amilo, Autour de Stan, Les 6 Barbus et Les Anges Ailleurs.

Après 3 années d'existence, CALM a décidé de mettre temporairement en pause ses activités après avoir proposé une ultime soirée en décembre 2023, « Le Public fait son Comme à la Maison » animé par des Duos d'artistes du collectif de l'association. L'objectif était ambitieux, proposer un concert gratuit à Saint-Ignat tous les mois entre Octobre et Juillet. Cette initiative n'a malheureusement trouvé que peu d'écho au sein de la population locale.

Nous réfléchissons actuellement à relancer le projet sous une autre forme qui verra certainement le jour au cours de l'année 2024.

Le bureau reste inchangé : GAVIOLI Ludovic (Président), CORSI Clément (Vice-président), GAVIOLI Guillaume (Secrétaire), GRANDJEAN Magali (Trésorière)

Nous tenons à remercier la mairie de Saint-Ignat pour son soutien.

LUD'S

L'année 2022 au vu la sortie de l'album de Lud's intitulé L'AUM DE LA MAISON, salué par différents médias. Après avoir écumé les chemins pour présenter cet opus au public, Lud's a décidé de prendre un virage à 180 °C. L'année 2023 aura été celle de l'écriture, de la composition et de la maturité, débouchant sur la création d'une proposition artistique intitulée LE VILLAGE DE LUD'S dont voici le synopsis :

« Il aurait adoré vivre au début du XX^{ème} siècle, dans la vie paisible d'un village Auvergnat voguant de troquet en troquet pour jouer aux cartes tout en écoutant les colporteurs de passage. Et quel plaisir, en ce vendredi matin d'automne, de serrer la main de M. Quignon le quincaillier du coin de la rue, celui qui vendait cette belle louche en étain que n'aurait pas reniée Mme Florentin récompensée 3 années de suite au concours de la soupe à l'oignon à la fête du 14 Juillet. A défaut d'avoir côtoyé Paul Valéry et Guillaume Apollinaire, Lud's aura côtoyé Barnie, Lilas et Yvon dans un village sorti de son imaginaire. Laissez-vous embarquer durant plus

d'une heure pour une déambulation dans le Village de Lud's, qui, tel un conteur, vous racontera, entre humour et délicatesse, au gré des ruelles et des échoppes aux devantures boisées, la fabuleuse histoire de tous ces touchants personnages, dans lesquels, à n'en pas douter, vous vous reconnaîtrez ».

Seul sur scène, Lud's se fait à la fois chanteur et conteur, enchaînant des chansons humoristiques ou émouvantes, qui viennent donner vie à ses personnages mais qui dressent aussi un avis critique sur notre société actuelle.

Comme on ne change pas une équipe qui gagne, Lud's s'est entouré de Cyril Gontier (ID Confrom/St-Laure) pour mener à bien le visuel du Village de Lud's. L'Artiste, basé à Saint-Ignat, a pu expérimenter ce nouveau concept sur des scènes à Bellanaves, Enval, Celles-sur-Durolle et Saint-Hilaire la Croix. 2024 sera l'année de la confirmation avec plusieurs dates dans et hors département.

Vous pouvez toujours vous procurer l'album L'AUM DE LA MAISON, disponible au prix de 15 € (envoi possible, frais d'envoi 4,10 €). Pour l'acheter, pour tous renseignements ou pour suivre l'actualité de Lud's, c'est par ici : 06 18 19 39 91 / LUD'S (Facebook, YouTube, Instagram) et luds.musique@orange.fr





Les amis de la musique



Notre association est constituée de personnes bénévoles ou d'amoureux de musique qui donnent de leur temps et de leur énergie « Un rôle essentiel dans la réussite et la valorisation de chaque musicien »

En collaboration avec la direction de l'établissement on :

- Participe à l'animation et à la vie de l'Établissement
- Apporte aux équipes pédagogiques un soutien financier sur leurs projets (sorties culturelles, voyages, mise en place des salles et des scènes, location d'instruments et de matériels spécifiques, intervention de professionnels de son et lumières...)

Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les subventions du Conseil Départemental du Puy de Dôme, des communes, des recettes, des manifestations et de tout ce qui est autorisé par la loi.

Comment ça marche ?

En début d'année, un appel est fait pour les personnes qui désirent s'investir ou être membre de l'association, participer aux différentes activités (bureau de l'association, commission, webmaster, autres). Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association. Une fiche d'adhésion sera distribuée à ce moment-là. Une association a toujours besoin de nouveau membre pour s'épanouir. « On a besoin de vous »

Qui peut venir ?

Tout le monde de plus de 18 ans peut nous aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant être membre de l'association. « Seul nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin »

Comment nous aider ?

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous

Si vous souhaitez nous aider lors des festivités, des manifestations, nous parrainer ou intégrer notre équipe tout simplement, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du mail ci-dessous ou par le biais du directeur ou professeurs de l'école de musique.

Quels sont les temps forts de l'année ?

Outre le concert de Noël, la fête de la musique, les scènes ouvertes et bien d'autres choses, en début d'année une assemblée générale est organisée. C'est un moment important car elle permet de désigner le bureau, les membres des différentes commissions, de faire un bilan de l'année écoulée, et de présenter les projets pour l'année en cours. Musicalement.

Les accomplissements d'une association sont le résultat des efforts combinés de chacun de ses membres. Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

lesamisdelamusiquedennezat@gmail.com

L'écho des villages

Fête des voisins du Lavoir 2023



Pour la 14^e année, toute la petite communauté des voisins du Lavoir de Champeyroux s'est retrouvée autour de bonnes ripailles préparées par nous tous. Soleil, apéro, rires et chansons ont accompagnés cette belle et joyeuse tablée. L'après-midi, ou plutôt la fin d'après-midi, s'est clôturée par un épique « blind test », qui a duré, duré... pour le plaisir de tous et des plus courageux.

Le lendemain, nous avons achevé de main de maîtres les restes de nos victuailles.

Encore une fois, bien repus, la journée s'est achevée par le traditionnel rangement et bien sur l'obligatoire verre de l'amitié chez nos aînés du Lavoir. Bien qu'absents, ils nous avaient laissé tout ce qu'il fallait pour respecter la tradition. Merci beaucoup à Elie et Jaja.

Vivement l'année prochaine !

Villeneuve l'Abbé Repas du Four du 3 décembre 2022



Ce samedi 3 décembre on est venu encore nombreux pour le traditionnel Repas du Four.

Par cette journée très froide, on a apprécié de se retrouver près du four encore chaud pour déguster les plats préparés : bouchées à la reine aux fruits de mer, gigots et rôtis de porc juteux, pommes de terre bien fondantes, fromages crémeux et pompes aux pommes acidulées tiédies à point... on en a encore l'eau à la bouche !

Comme d'habitude, l'ambiance était animée, bruyante et joyeuse. Les derniers nés du village aussi étaient présents et montraient avec fierté leurs premiers pas. Toutes les générations se côtoient et on ne peut que saluer et savourer ces moments d'échanges irremplaçables.

Buffet d'été du 2 juillet 2023

Heureusement que ce repas se passe dehors, sinon il faudrait pousser les murs de la petite salle de Villeneuve ! Il faut dire que le village a bien grandi ces dernières années. L'engouement pour nos repas ne se dément pas, le bouche à oreille faisant vite son œuvre. Là encore, petits et grands, anciens ou nouveaux habitants, on a tous passé une journée festive, émaillée de rires, de jeux... et même de chants cette année !

La formule où chacun apporte un plat et le partage plaît toujours autant. En plus c'est idéal pour échanger des (bonnes) recettes ou savoir-faire. Et bien sûr, proximité du terrain de pétanque oblige, alors que certains discutaient à l'ombre du gros chêne, d'autres ont bien sûr composé des équipes pour jouer d'interminables mais non moins disputées parties de pétanque.

Encore une belle journée passée tous ensemble !



Aux arbres citoyens !

Dans le jardin de l'ancien presbytère de Saint-Ignat plusieurs arbres étaient totalement morts et d'autres bien abîmés. La Municipalité, sur proposition de la Commission Environnement, a décidé de remettre en état le verger.

Les arbres morts ont été arrachés et remplacés par cinq nouveaux fruitiers (cerisier, amandier, prunier, poirier et noyer), espèces qui s'acclimatent généralement bien à nos sols et notre climat. Les arbres qui pouvaient être sauvés ont été sévèrement taillés pour faciliter leur épanouissement.

Souhaitons que Dame Nature soit généreuse en eau pour faciliter leur enracinement et qu'ils donnent de bons et jolis fruits en récompense des soins attentifs prodigués par Sylvain, l'employé communal.

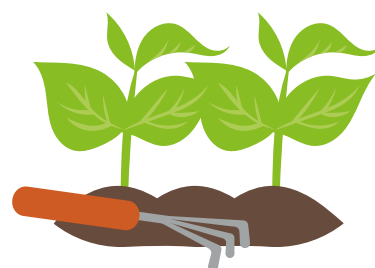


Une corvée agréable devenue incontournable

Comme chaque année les élus se sont retrouvés samedi 13 mai matin pour planter des fleurs dans les bacs de la commune.

Si l'embellissement du cadre de vie des habitants reste une nécessité, la commune comme tous les citoyens se doit d'être attentive aux économies d'eau. C'est pourquoi depuis l'année dernière elle a donné la priorité aux plantes vivaces et à des espèces plus résistantes à la sécheresse et aux grosses chaleurs.

Cette corvée, qui n'a de corvée que le nom, est aussi pour les élus du Conseil Municipal l'occasion de se retrouver ailleurs qu'autour d'une table de réunion et de partager un moment plus « manuel ».



Nettoyage de printemps Samedi 25 mars

Une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes de Villeneuve l'Abbé autour d'un café avant de partir, sacs poubelles à la main, nettoyer les chemins communaux et les bords de Morge. Plusieurs

groupes se sont formés et sont revenus, malheureusement, avec beaucoup de déchets (papiers, pneus, bouteilles de bière bon marché, ordures ménagères...). La matinée s'est conclue autour d'un apéritif bien mérité.





**Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de la
Rive Droite de la Morge**

Un entretien préventif essentiel

L'entretien des fossés syndicaux incombe à chaque commune. Le curage des fossés permet un meilleur écoulement des eaux et peut éviter les inondations des terres agricoles, mais aussi des habitations. Les travaux débutent par le broyage puis le curage, pour terminer exceptionnellement lorsque cela est nécessaire par de l'enrochement. La planification de leur maintien en état est assurée chaque année par le SIA « Rive droite de la Morge ». La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise GEOVAL.

L'entreprise n'intervient pas entre avril et septembre, période pendant laquelle la majorité des espèces animales et végétales accomplissent leur cycle de reproduction (afin d'éviter de perturber les écosystèmes). De plus, les stations d'épuration de Saint-Ignat et de Tyrande se déversent dans ces fossés syndicaux, leur entretien est donc primordial pour ne pas provoquer de dysfonctionnements dans le système d'assainissement.

Saint-Ignat possède 21 082 mètres linéaires de fossés syndicaux ainsi que des fossés communaux, départementaux et d'autres de la compétence de GEMAPI.

Nous le voyons de plus en plus, les dérèglements climatiques provoquent des phénomènes extrêmes, fortes chaleurs, sécheresse mais aussi des pluies intenses et des inondations dramatiques. C'est pourquoi il est essentiel de maintenir en bon état les systèmes de régulation que sont les fossés, qu'ils soient petits ou grands.

Plantation des haies par les associations de chasse et les écoliers



Recréer des corridors écologiques

A l'invitation de la Fédération de la chasse du Puy-de-Dôme et avec le soutien du Conseil Départemental qui a financé l'achat des plants, les chasseurs de la commune ont organisé le 14 mars la plantation de haies champêtres sur les chemins ruraux du Passou et de Beaulieu mis à disposition par la Mairie. Vingt essences de végétaux locaux (cognassier, charmillle, cornouiller mâle et sanguin, érables champêtre, églantier, épine blanche, néflier commun, fusain, noisetier, nerprun cathartique, poirier commun, pommier commun, prunellier,

sorbier des oiseaux, troène vulgaire, sureau noir, viorne aubier et lantane) ont été plantées sur une longueur totale de 260 m.

Cette opération a pour objectif la création d'un corridor écologique favorisant la diversité des espèces végétales et préservant la diversité animale sur la commune. Ces haies champêtres vont jouer le rôle de coupe-vent, protégeant les terres agricoles de l'érosion du sol, du froid en hiver, du chaud en été. Elles permettent l'amélioration des rendements et préservent de la verse. Elles contribuent également au développement du gibier, et au maintien de l'équilibre entre les espèces animales.

Une soixantaine d'enfants de l'école communale, encadrés de leurs maîtresses, de parents, du technicien et de l'animatrice de la Fédération de la chasse, a participé avec entrain à cette corvée de plantation. Très favorable à cette opération la Municipalité était également présente et a offert, en fin d'après-midi, un goûter et des boissons à l'ensemble des participants à la salle des fêtes de Champeyroux.

Plantations chemin Muletier

Dans le prolongement des travaux de voirie à Champeyroux et dans l'attente du futur aménagement du chemin Muletier, le Conseil Municipal avait décidé l'aménagement paysager de la trouée.

Une corvée de plantation réalisée par les élus a eu lieu le 12 mars. Une haie variée en bordure de la bande gazonnée a été créée et dans le fonds de la trouée plusieurs arbres ont été plantés. Dans les années à venir ils donneront un espace ombragé qui sera, à n'en pas douter, très apprécié durant les périodes de fortes chaleurs.



Locations des salles des fêtes

Principales conditions de location

Les salles des fêtes peuvent être louées uniquement à des associations communales (ou d'intérêt communal) et à des personnes ayant leur résidence principale sur la commune. La sous-location ou la mise à disposition pour d'autres sont formellement interdites. Il doit être désigné un responsable de la manifestation, lequel devra être présent pendant toute la durée de l'évènement.

Les salles des fêtes peuvent être utilisées pour des fêtes familiales ou dans le cercle privé ; des animations ou cours organisés par

des associations communales (ou d'intérêt communal) ; des réunions, etc.

- Pour la quiétude du voisinage, une seule soirée est autorisée pendant la période de location.
- La musique devra être éteinte à 3 heures du matin, et ne plus s'entendre de l'extérieur à partir de 23h.
- Pour les particuliers, la location des salles est limitée à deux fois dans l'année.
- Pour les associations, le nombre de location est laissé à la discrétion du maire.

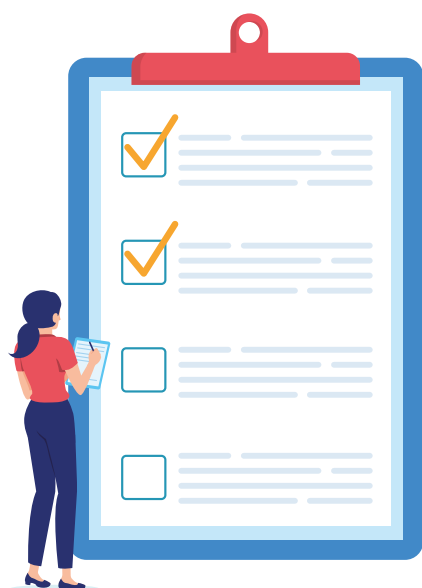
La mairie de Saint-Ignat se réserve le droit de priorité sur les salles, puis viennent les associations communales ou d'intérêt communal. Elle se réserve également le droit

de refuser l'utilisation à toute personne ayant déjà commis des dégradations ou ayant généré des nuisances sonores à l'encontre du voisinage.

Après délibération du Conseil en juillet 2023, un tarif ETE et un tarif HIVER sont dorénavant appliqués pour la location des salles des fêtes de la commune. **Le tarif HIVER, majoré pour participation aux frais d'électricité et de chauffage des salles plus importants pendant cette période, débutera le 1^{er} novembre et se terminera le 31 mars de chaque année.**

Informations sur les salles et tarifs

Salle de :	Nom de l' élu responsable de la location	Capacité d'accueil (en nb de personnes)	Tarif été	Tarif hiver
SAINT-IGNAT option 1 : grande salle + bar + sanitaires + cuisine + petite salle	Philippe CARTAILLER	180 pers. (140 assis)	400 €	450 €
SAINT-IGNAT option 2 : grande salle + bar + sanitaires + cuisine		180 pers. (140 assis)	300 €	350 €
SAINT-IGNAT option 3 : petite salle + bar + sanitaires + cuisine		60 pers. (40 assis)	250 €	280 €
BUXEROLLES	Didier BODIN	80 pers. (60 assis)	150 €	180 €
CHAMPEYROUX	Lionel BOULON	50 pers. (45 assis)	100 €	120 €
TYRANDE	Jean-Claude CIBERT-GOTON	50 pers. (45 assis)	100 €	120 €
VILLENEUVE L'ABBE	Nelly FAUCHEUX	50 pers. (45 assis)	100 €	120 €



Documents à fournir

- Formulaire de demande de location à envoyer à la mairie ou demande à formuler auprès du responsable de la salle concernée.
- Convention de location.
- Chèques de caution (400 € pour éventuelles dégradations ou nuisances sonores ; 200 € pour éventuels frais de nettoyage) – les chèques sont rendus après la location si aucune plainte ou dégradation n'est constatée.
- Chèque de règlement de la location, à l'ordre du Trésor Public
- Le Règlement intérieur sera signé le jour de la remise des clés.

Ces documents et le règlement intérieur complet sont disponibles sur le site Internet de la Mairie, sous l'onglet Vie Communale et services, puis Salles communales.

Information du Syndicat du Bois de l'Aumône, SBA




Le tri récompensé !

Cliiink® récompense le geste de tri par des bons d'achat chez vos commerçants. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliiink®), chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points !

Comment ça marche ?

1



Je télécharge l'application Cliiink® et je m'inscris.

2



Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.

3



Chaque dépôt = 1 point.
Les points sont crédités d'ici 24 à 48H.

4



Je convertis mes points en bons d'achat sur l'appli.

Téléchargez l'application Cliiink®




ou demandez une carte Cliiink® au SBA - 04 73 647 444



Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
les gestes de tri !



ENCORE PLUS DE TRI !

Trivalo63 inaugure sa nouvelle chaîne de tri ultra-performante

Depuis 2 ans, les consignes de tri sont élargies. Tous les emballages et les papiers vont dans le bac jaune. Avec l'extension des consignes de tri, le site Paprec trivalo63 se modernise pour traiter plus de matériaux et plus de volumes.

Un tri plus pointu

En septembre, le groupe Paprec a ainsi inauguré sa nouvelle chaîne de tri ultraperformante.

L'objectif ? Aller plus loin dans les taux de recyclage des déchets et notamment des emballages ménagers. Les nouveaux

équipements permettent aujourd'hui de séparer toujours plus finement les matières et de recycler l'ensemble des emballages. Ainsi, l'usine située à Clermont-Ferrand dispose **d'une capacité annuelle de 70 000 tonnes triées** (près de 8000 tonnes apportées par le SBA en 2022).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Source : TEE3-8 ADEME

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :

- ☀️ 21% des dépenses énergétiques des communes
- ☀️ 32% de la consommation d'électricité des communes
- ☀️ 4 100 heures d'éclairage par an **pour un fonctionnement continu**

- ☀️ 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- ☀️ Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/06/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES	LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE	PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE	GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT
30% d'économies sur la facture d'électricité <i>*pour une coupure de 5h par nuit</i>	Jusqu'à 70% d'économies sur la consommation <i>*en remplaçant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne</i>	L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.	Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.	L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éteint-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-elle l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.



RLV info Jeunes un espace dédié aux jeunes adultes de 14 à 30 ans !

De l'information et des conseils pour s'orienter dans sa vie mais pas seulement, RLV info Jeunes est le point d'entrée vers des thématiques variées : études, jobs d'été, emploi, vie sociale, mobilité, bénévolat, santé, sexualité...

Chaque année, de nombreuses actions sont menées par l'espace RLV Info Jeunes : rencontres et interventions dans les établissements scolaires, formations variées (babysitting, gestion du stress, etc.), accueil

des permanences d'associations notamment Addictions France 1 mardi sur 2, organisation de grands rendez-vous dédiés à l'emploi, à la formation, à la santé sexuelle, etc.

RLV Info Jeunes, en chiffres :

- **12 000 jeunes** de 14 à 30 ans, résidant sur le territoire
- **4 100 jeunes** accueillis ou informés par RLV Infos Jeunes en 2022
- **42% des demandes** concernent l'emploi ou l'orientation en 2022
- Plus de **30 ateliers** et événements organisés chaque année par RLV Info Jeunes
- **Juillet 2021** : obtention du label Information Jeunesse de la structure RLV Info Jeunes

Zoom sur l'aide financière pour passer le BAFA



Afin de pallier les difficultés de recrutement des animateurs dans les accueils de loisirs du territoire et de susciter de nouvelles vocations chez les jeunes, la Communauté d'agglomération les accompagne financièrement dans l'obtention de leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) en prenant en charge 62% du coût de la formation. Modalités sur www.rlv.eu

État civil 2023

DÉCÈS

DARENNE Isabelle
COHENDY Odile, Marie Josèphe
HERMILLE Renée (née POMMIER)
GAGNEVIN Maguy (née RINALDI)
BURIAS Paul, Henri
FEYDIT Dominique
MOSNIER Christiane, Marie-Josèphe (née LAYAC)
PICANDET Gilberte (née GAGNEVIN)
TORREJON Francisque
LOPES ALVES Domingos
CONSTANT Josette, Henriette, Michelle (née ROUSSEL)
BOILON Bernard
CARTAILLER Claire, Jeanne, Valentine
MURAT Amédée
PARIS Janine (née SOURDILLE)
RUIZ Luc

20 février 2023
22 février 2023
21 mars 2023
31 mars 2023
27 mai 2023
31 mai 2023
2 juillet 2023
29 juillet 2023
8 août 2023
13 août 2023
14 août 2023
31 août 2023
25 septembre 2023
16 octobre 2023
2 novembre 2023
27 novembre 2023



NAISSANCES

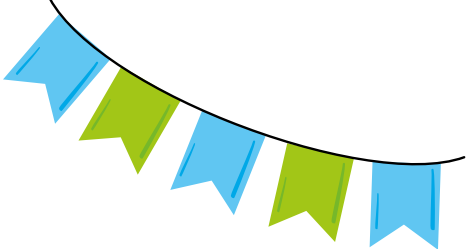
GURDAK Livio, Jean-Pierre
DUMAS KLINK Liam, Jean, Ahmed
NICOT Aliénor, Julie, Suzanne
DUGAY Joachim, Damien
PELLE Elya
DEZ Arthur, Vincent, Christophe
REVERTE Eliott, Thomas
CHATELAIN Ambre
VAZ LABAS Zoëly

22 janvier 2023
23 janvier 2023
15 février 2023
12 avril 2023
23 mai 2023
28 septembre 2023
11 octobre 2023
14 octobre 2023
31 octobre 2023

MARIAGES

CHABERT Amandine, Marie-Jeanne et MALLET Frédéric, Sylvain
QUANTIN Océane, Marie et LAISSU Gaëtan, Guillaume

10 juin 2023
5 août 2023



Calendrier des festivités 2024

Commune et Associations de Saint-Ignat

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
vend. 12 janvier	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 20 janvier	Banquet et Bal de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Surat
dim. 28 janvier	Loto de l'Ecole	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat
dim. 4 février	Goûter de la Chandeleur	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
ven. 9 février	Conférence "Retour sur soi"	Un Temps pour soi	Villeneuve l'Abbé
sam. 10 février	Atelier "Retour sur soi"	Un Temps pour soi	Villeneuve l'Abbé
sam. 10 février	Soirée Potée auvergnate	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 17 février	Rencontre "Journée bien-être"	Good Mouv	Buxerolles
sam. 2 mars	Repas	Société de Chasse de Saint-Ignat/Buxerolles/Tyrande	Saint-Ignat
sam. 16 mars	Repas dansant	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Surat
ve. 22 à dim. 24 mars	Week-end jeux	Sur les Pas de Romane	Saint-Ignat
sam. 23 mars	Nettoyage de printemps	Municipalité	Villeneuve l'Abbé
dim. 31 mars	Chasse aux œufs	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 6 et dim. 7 avril	Stage Qi Gong	Un Temps pour soi	Buxerolles
dim. 7 avril	Open du Four	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 13 avril	Rencontres "Journée bien-être"	Good Mouv	Saint-Ignat
sam. 4 mai	Atelier "Retour sur soi"	Un temps pour soi	Villeneuve l'Abbé
dim. 5 mai	Marche et Vide-grenier	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Buxerolles
merc. 8 mai	Cérémonie et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 25 mai	Préparation des orties	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
dim. 2 juin	Vide-grenier	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 8 juin	Repas	Société de Chasse de Villeneuve-Champeyroux	Champeyroux
sam. 8 juin	Rencontres "Journée bien-être"	Good Mouv	Buxerolles
ven. 14 juin	Spectacle de l'Ecole	Ecole communale	Saint-Ignat
dim. 16 juin	Repas du village	Les habitants de Buxerolles	Buxerolles
sam. 22 juin	Fête à l'ancienne	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 29 juin	Repas d'été	Les Compagnons du Marais	Tyrande
sam. 29 juin	Assemblée Générale et journée festive	Groupe Formation Limagne (GFL)	Saint-Ignat
dim. 7 juillet	Buffet d'Eté du village	Les habitants de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 13 juillet	Bal	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Laure
dim. 14 juillet	Cérémonie et buffet champêtre	Municipalité	Saint-Ignat
dim. 1 ^{er} septembre	Fête de l'Ortie	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
lun. 2 septembre	Prix cycliste de l'Ortie	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Villeneuve l'Abbé
sam. 21 septembre	Karaoké	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé (La Grange)
sam. 5 octobre	Rencontres "Journée bien-être"	Good Mouv	Saint-Ignat
sam. 12 octobre	Fête du Pain et brocante	Les Compagnons du Four	Champeyroux
ven. 18 à dim. 20 oct.	Bourse aux jouets et livres	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat
sam. 26 octobre	Halloween	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
dim. 27 octobre	Halloween	Les Compagnons du Marais	Tyrande
ven. 1 ^{er} novembre	Halloween	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
dim. 3 novembre	Loto	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 9 novembre	Repas Choucroute	Entente Sportive Champeyroux-Surat-les Martres (ESCSM)	Les Martres sur Morge ou Saint-Ignat
lun. 11 novembre	Cérémonie de 1918 et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
dim. 17 novembre	Repas d'automne	Les Compagnons du Marais	Tyrande
sam. 7 décembre	Repas du Four	Les habitants de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 14 décembre	Repas de Noël des aînés	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Saint-Ignat
vend. 10 janvier 2025	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 18 janvier 2025	Banquet et Bal de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Ignat





Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 L Férié	1 J	1 V	1 L Férié	1 M Férié	1 S
2 M	2 V 05	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V 18	3 L
4 J 01	4 D	4 L	4 J 14	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J 23
7 D	7 M	7 J 10	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J 06	8 V	8 L	8 M Férié	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J Férié Collecte assurée	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J 02	11 D	11 L	11 J 15	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J 24
14 D	14 M	14 J 11	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J 07	15 V	15 L	15 M 20	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J 03	18 D	18 L	18 J 16	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L Férié	20 J 25
21 D	21 M	21 J 12	21 D	21 M 21	21 V
22 L	22 J 08	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J 04	25 D	25 L	25 J 17	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J 26
28 D	28 M 09	28 J 13	28 D	28 M 22	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Férié	1 D
2 M	2 V 31	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J 40	3 D	3 M
4 J 27	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J 36	5 S	5 M	5 J 49
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J 45	7 S
8 L	8 J 32	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J 41	10 D	10 M
11 J 28	11 D	11 M	11 V	11 L Férié	11 M
12 V	12 L	12 J 37	12 S	12 M	12 J 50
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D Férié	14 M	14 S	14 L	14 J 46	14 S
15 L	15 J Férié 33	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J 42	17 D	17 M
18 J 29	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J 38	19 S	19 M	19 J 51
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J 47	21 S
22 L	22 J 34	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J 43	24 D	24 M
25 J 30	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Férié
26 V	26 L	26 J 39	26 S	26 M	26 J 52
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M 35	28 S	28 L	28 J 48	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M 44	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M 01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi : 10 h – 12 h

Jeudi : 15 h – 19 h

Samedi (1^{er} du mois) : 10 h – 12 h

En dehors de ces horaires, uniquement sur RDV

Téléphone : 04 73 63 82 61

Site Internet : www.saint-ignat.fr

E-mail : secretariat@saint-ignat.fr



Remerciements

La Commission Communication et l'ensemble de l'équipe municipale a essayé de rapporter dans ce bulletin toutes les informations municipales de l'année 2023, ses principaux événements et manifestations.

Les membres de la commission vous remercient :

- Vous, tous les acteurs de la commune, acteurs locaux et associations, qui nous avez aidé à enrichir le contenu de ce bulletin,
- Vous, chers habitants, qui avez pris le temps de lire cette nouvelle édition, et nous espérons que vous aurez pris plaisir à la feuilleter.

Nous vous souhaitons
à tous une excellente
année 2024,
pour vous et tous ceux
qui vous sont chers.

Stéphanie COUTURIER
Nelly FAUCHEUX
Isabelle LUSSON
Xavier ROCHE
Lucile SARDET

Guide du citoyen Suivre l'actualité de ma commune

A DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Saint-Ignat

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune
en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo,
consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement
sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWARP



Sur **Google Play**
(Android)



Sur **AppStore**
(iOS)

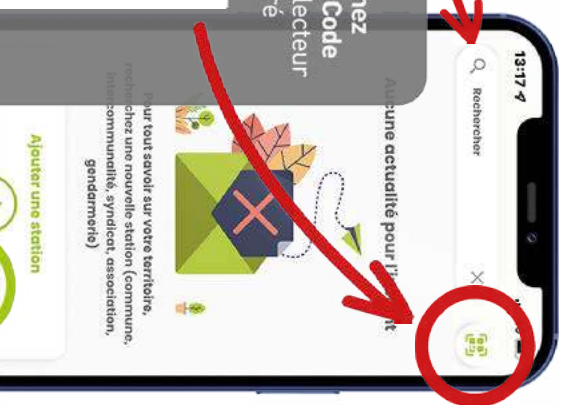


Sur **App Gallery**
(Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement
le nom de la commune
dans la barre
de recherche
de votre application

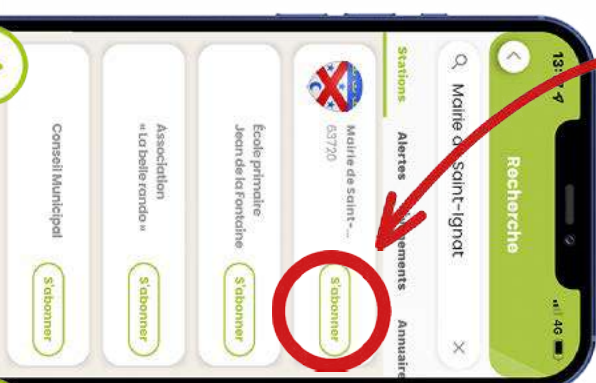
OU
Scannez
le QR Code
via le lecteur
intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez
sur le bouton **S'ABONNER**

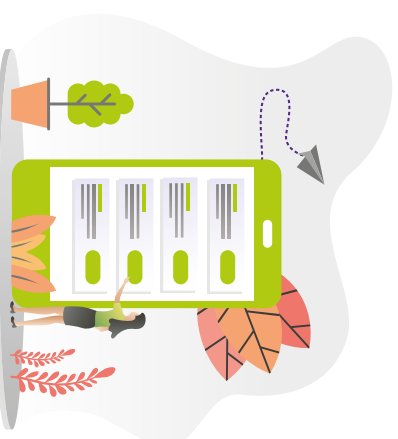
pour vous abonner
à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez
seront disponibles dans le fil d'actualité
de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel
et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES !



GRATUITE

Téléchargement gratuit
et sans engagement.



SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de numéro
de téléphone, aucune donnée
personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ

Recevez les informations sans
être gêné par l'apparition de
publicité.